

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°231 | 156^e année | CHF 3.00

PARLEMENT

Rentrée politique épineuse



Les nouveaux et nouvelles parlementaires, ici la conseillère nationale genevoise Estelle Revaz, devront prendre rapidement leurs marques. KEYSTONE

6 CLIMAT
L'enfer c'est l'inaction, portrait d'une **activiste** en acier trempé



Marion Näder Brahier à l'entrée de sa ferme aux Enfers (JU). JJT

3 Une tâche ardue échoit au nouveau parlement dès ce lundi. Tandis que sur la scène internationale le dossier européen est brûlant et la neutralité helvétique chahutée, il faudra remettre sur le métier la question des retraites et des coûts de la santé. Sans oublier les enjeux climatiques.

4 VAUD
La **sentience** sert de boussole contre le spécisme en explicitant la souffrance.

éditorial
MARIA PINEIRO
TOUT SAUF
UN HASARD

5

Jamais deux sans trois. L'adage n'a jamais été aussi vrai pour la politique genevoise. Hier, au terme d'une élection complémentaire à Onex (GE), les socialistes ont perdu leur siège au Conseil administratif. Un poste occupé depuis quarante-cinq ans par le parti à la rose dans cette commune suburbaine, une des plus précaires du canton. En l'état, il s'agit d'un véritable renversement, puisque ce faisant, la gauche perd sa majorité à l'exécutif, conquise en 2007. Ce seront désormais un PLR, une verte et une centriste, quand bien même cette dernière a été élue sur une liste de gauche, qui gouverneront la sixième commune du canton. Onex devient ainsi une exception parmi les grandes villes genevoises: Meyrin, Lancy, Vernier ou encore Carouge sont tenues par la gauche.

Cette victoire n'est pas le fruit du hasard. Elle tient exclusivement à l'accord entre les partis de droite, du très bourgeois PLR au très xénophobe UDC, en passant par la formation ECHO-Vert'libéraux, propre à la commune. Ces formations, parties chacune de leur côté au premier tour, se sont ralliées au meilleur candidat pour le deuxième tour. Une stratégie née lors des dernières élections cantonales avec la création de l'Alliance genevoise. Avec le succès que l'on sait, puisque elle a permis au Centre de faire passer sa candidate pourtant mal prise au premier tour.

Et par là même, de faire basculer la majorité du Conseil d'Etat à droite en éjectant la verte Fabienne Fischer.

Ni une ni deux, forte de ce succès, la droite élargie a réédité l'accord pour les élections fédérales, au profit cette fois-ci du MCG Mauro Poggia qui a brisé l'hégémonie rose-vert au Conseil des Etats en damant le pion à l'écologiste Lisa Mazzone.

A Genève, la droite la plus bête du monde, comme elle s'est elle-même dénommée pendant des années, a vécu. En se mettant d'accord sur un programme à minima et des candidats uniques pour les deuxièmes tours, elle a réussi à déjouer le mauvais œil. Celui qui la voyait se casser les dents à chaque élection majoritaire. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça marche. Ce qui est une mauvaise nouvelle pour les forces progressistes genevoises. Ne dit-on pas que l'appétit vient en mangeant? Dans moins de deux ans se tiendront à Genève les élections municipales. La bataille s'annonce rude dans les communes suburbaines tenues par la gauche. C'est dès à présent qu'il faut affûter les stratégies. La gauche a un bilan à défendre au sein de ces collectivités et des projets à mener pour le bien du plus grand nombre. A elle de le faire savoir. Dans le cas contraire, des bastions progressistes pourraient tomber dans l'escarcelle de la droite par le simple jeu de l'union. |

10 INTERNATIONAL
A **Gaza**, les civil-es subissent de plein fouet la reprise des raids israéliens.

12 ÉGALITÉ
Gayatri Chakravorty Spivak, une érudite indienne au service des **invisibles**.



INVITÉS

Arnaque au fumet d'extrême droite

Cryptomonnaies ▶ Les cryptos n'ont rien d'une technologie neutre. En plus de détrousser impunément ses utilisatrice·teurs, l'industrie des «cryptomonnaies» (qui n'ont de monnaie que le nom puisqu'elles ne se fondent que sur la spéculation) renforce l'extrême droite libertarienne avec laquelle elle partage des racines profondément réactionnaires. Analyse.

LÉO TINGUELY*

Printemps 2022, des millions d'internautes découvrent une vidéo assez ridicule sur leurs réseaux sociaux associant l'humoriste Kev Adams à un homme déguisé en nounours appelant à financer de manière participative un film d'animation appelé *Plush*. Bientôt relayé par de nombreuses célébrités parmi lesquelles le chanteur Gims ou la comédienne Camille Lelouche, le projet est pour le moins singulier. En finançant le film par l'achat d'un NFT (un certificat numérique de propriété d'une image), dans le cas présent un nounours, pour l'équivalent de 1250 euros en Ethereum (la seconde crypto mondiale derrière le Bitcoin), il est promis aux investisseuses et aux investisseurs qu'elles et ils toucheront 80% des profits réalisés par le film. Le fameux nounours de la vidéo va jusqu'à affirmer que les sommes investies par les acheteuse·eurs sera multiplié par six ou sept en l'espace de vingt-quatre mois. Août 2023, le montant nécessaire à la réalisation du film n'a pas pu être levé et les 770 personnes à avoir pris l'initiative, certes peu éclairée, de contribuer au projet ne reverront jamais leur argent.

Cette affaire, assurément loufoque, mais aux conséquences bien réelles, n'est qu'une arnaque parmi tant d'autres dans le monde des cryptos. En alliant un marketing plus fin, nombreux sont les opaques crypto-actifs à être conçus comme des systèmes de Ponzi et à détrousser leurs utilisatrices et utilisateurs dans l'impunité la plus totale. Le prestige ou la popularité d'un crypto-actif n'en font en aucun cas une assurance, à l'image de la faillite de la renommée plateforme TFX (alors la deuxième plus grande du monde) fin 2022, après avoir siphonné les actifs de ses client·es.

«Riches et rebelles»

En Suisse, près de 8% de la population investirait actuellement dans les cryptos. Le public cible du marketing promu par les crypto-actifs ne diffère pas réellement de celui des paris sportifs. Les «cryptomonnaieurs» sont en majorité des jeunes hommes aux revenus modestes à qui on fait miroiter des gains rapides et colossaux. A la différence près qu'aux promesses de richesse se conjugue toute une rhétorique subversive. Investir dans les cryptos, ce serait être dissident·e du système financier. Ce serait aussi se prémunir contre son inéluctable effondrement.

Pourtant, d'une part, l'industrie des crypto-actifs n'a (plus) rien d'antisystème. Toutes les grandes banques ont désor-



«A défaut de les rendre riches, les crypto-actifs tendent à rendre leurs utilisateur·trices particulièrement perméables à la culture libertarienne d'extrême droite.» KEYSTONE

mais des projets de blockchain qu'elles achètent même parfois directement à des acteurs de l'industrie. La finance dite traditionnelle s'accommode et s'imbrique très bien avec les crypto-actifs. D'autre part, les

cryptos constituent des actifs bien plus versatiles que les investissements classiques. La faillite évoquée de FTX et l'effondrement de 70% du marché en l'espace d'un mois en 2022 l'ont bien démontré. De surcroît,

Une réponse à la crise des subprimes

le fait que la majorité des investisseuses et des investisseurs n'y comprennent rien n'arrange évidemment pas la chose.

Souvent décrits comme un phénomène technique et économique, les crypto-actifs re-

La pollution par les cryptomonnaies

«Une seule transaction en Bitcoin coûte autant d'énergie que des centaines de milliers de transactions par carte de crédit.» Conseiller national socialiste et économiste, Samuel Bendahan, évoque la nécessaire régulation des cryptos dans un entretien avec *Pages de Gauche*.

La dimension écologique des cryptos est relativement peu abordée. Quel est l'impact environnemental de son industrie?

Samuel Bendahan: Le principal problème qui se pose en ce qui concerne l'impact environnemental des cryptos est la consommation d'énergie. S'il n'est pas simple d'obtenir des chiffres précis, la consommation énergétique d'une seule d'entre elles, le Bitcoin, est estimée à environ 112 TWh, soit trois quarts de la consommation des ménages français. Cette consommation colossale est liée au fonctionnement du Bitcoin: la sécurisation du réseau passe par la réalisation d'opérations informatiques qui sont énergivores, et il n'y a pas

vraiment de solution à ce problème. En effet, s'il était simple de réaliser ces opérations de sécurisation du réseau, alors il serait beaucoup plus facile de le déstabiliser. La sécurité et la confiance sont basées sur le coût (en puissance de calcul et donc en énergie) des opérations informatiques réalisées lors des transactions. Une seule transaction en Bitcoin coûte autant d'énergie que des centaines de milliers de transactions par carte de crédit soit, par exemple, 50 jours de consommation électrique d'un ménage américain.

Pourquoi faut-il encadrer les cryptos?

Il faut pouvoir décider démocratiquement si l'apport de cette technologie compense les coûts engendrés. Les technologies liées au cryptos peuvent aussi apporter beaucoup de choses positives, mais les risques comme la consommation énergétique, la facilitation de la criminalité, la spéculation délétère peuvent faire des dégâts considérables au bien commun. Une bonne régulation permettrait de créer

un cadre qui garantit que cette technologie soit au service du bien commun. La question de la régulation des cryptos est similaire aux autres problématiques de régulation dans le domaine technologique. Il n'est jamais simple de réguler ce secteur très internationalisé, mais il est tout à fait possible d'adopter des règles qui améliorent l'utilité publique de ces technologies.

Quels sont les moyens et tentatives actuelles de régulation?

Actuellement, il n'y a malheureusement pas suffisamment de tentatives de réguler le secteur. Les efforts devraient être internationaux pour éviter le déplacement des problèmes. Des propositions sur la transparence sont sur la table, certains pays ont interdit certaines pratiques comme le minage, mais l'effet concret sur le réseau aujourd'hui est très limité.

PROPOS RECUEILLIS PAR
LÉO TINGUELY,
Pages de gauche n° 189.

vêtent une large dimension politique. C'est ce que fait émerger la journaliste Nastasia Hadjadji dans son livre intitulé *No Crypto. Comment le bitcoin a envouté la planète*. Celle-ci relie directement le boom des cryptos à la crise de 2008 et à l'interprétation que le fondateur du Bitcoin en tira. Pour lui, en signant des chèques en blanc aux banques, les États ont failli en venant en aide et en légitimant un système financier décadent. Pour l'autrice, l'objectif derrière la création des cryptos est alors de s'affranchir des acteurs financiers comme des gouvernements, avec la certitude que les marchés dérégulés seront mieux à même d'orchestrer la société.

Une idéologie proche de l'extrême droite

A défaut de les rendre riches, les crypto-actifs tendent à rendre leurs utilisatrices et utilisateurs particulièrement perméables à la culture libertarienne d'extrême droite. Elles et ils n'adhèrent pas uniquement aux crypto-actifs comme moyen de s'enrichir, mais aussi aux mythes idéologiques qui les sous-tendent. Pour Nastasia Hadjadji, la haine de l'État et de ses mécanismes de redistribution, une logique parfaitement individualiste ou encore la volonté ferme d'échapper aux impôts sont autant de racines qui unissent la technologie et le logiciel politique de l'extrême droite. *L'alt-right* américaine est d'ailleurs depuis longtemps fascinée par les cryptos, à l'image d'un Steve Bannon qui avait tenté de créer sa propre monnaie pour récompenser ses activistes. En France, c'est Eric Zemmour qui s'emploie à choyer cette communauté.

Ces similitudes avec l'extrême droite se retrouvent jusque dans les méthodes employées par la communauté. Les détractrices et détracteurs des cryptos, ou les personnes souhaitant simplement les encadrer davantage, sont quasi systématiquement victimes de raids virulents sur les réseaux sociaux. En Suisse, le parlementaire Roger Nordmann en a fait l'amère expérience. Mais c'est avant tout les femmes qui en sont le plus violemment victimes. On retrouve un masculinisme ambiant au sein de la communauté, à l'image du créateur de l'Ethereum pour qui le remplacement des femmes enceintes par des utérus synthétiques permettrait de réduire les inégalités salariales.

Nul doute que toute tentative d'encadrer sérieusement les cryptos et de surveiller leurs acteurs (par exemple par la FINMA, l'Autorité de surveillance des marchés financiers) est un enjeu pressant. |

* Pages de gauche n° 189, automne 2023, <https://pagesdegauche.ch/>

Les élus fédéraux retrouveront ce lundi leur siège sous la Coupole pour quatre années de débats tendus

LES SIX DOSSIERS CHAUDS

PHILIPPE CASTELLA

Parlement ► Ce lundi, le parlement et sa cohorte de petits nouveaux vont trouver le chemin du Palais fédéral pour l'ouverture de la nouvelle législature. Après les formalités d'usage, et en particulier l'élection d'une nouvelle présidence pour chaque Chambre, le très europhile Eric Nussbaumer (PS/BL) pour le National et la candidate malheureuse au Conseil fédéral Eva Herzog (PS/BS) pour les Etats, place à quatre années de débats qui s'annoncent tendus, tant les dossiers chauds foisonnent. Voici un tour d'horizon non exhaustif de ce qui attend les élus, dans un contexte défavorable marqué par des finances dans le rouge, après des crises majeures à répétition.

1 Rallumer la flamme avec Bruxelles

Grande absente de la campagne électorale, la question européenne a fait son grand retour sur la scène politique avant même les seconds tours au Conseil des Etats. Le 8 novembre, le Conseil fédéral a annoncé la fin des discussions exploratoires avec Bruxelles et la préparation d'un mandat de négociation, qui devrait être élaboré d'ici à la fin de cette année encore. Deux jours avant toutefois, sous la houlette de Pierre-Yves Maillard, les syndicats sont montés aux créneaux pour clamer leur inquiétude face aux résultats de ces entretiens exploratoires du point de vue de la protection des travailleurs. Or les syndicats tiennent le couteau par le manche dans ce dossier. Avec l'opposition assurée de l'UDC, impossible de réunir une majorité populaire sans son appui derrière un quelconque accord institutionnel. Le déblocage du dossier européen s'annonce compliqué.

2 La neutralité suisse à l'épreuve

Au-delà de la question européenne, la diplomatie s'est invitée sur le devant de la politique suisse depuis l'éclatement de la guerre en Ukraine il y a bientôt deux ans. Sanctions, exportations d'armes et de munitions, augmentation du budget militaire, collaboration avec l'OTAN, entrée de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU: ces questions n'ont cessé de faire l'actualité. Et cela devrait encore s'amplifier avec la flambée de violence au Proche-Orient, comme on l'a vu il y a dix jours avec la décision du Conseil fédéral d'interdire le Hamas en Suisse. Les chamboulements géopolitiques obligent la Suisse à redessiner sa politique de neutralité. Et cela ne pourra se faire que dans la douleur. Pour preuve, le lancement d'une initiative populaire par l'UDC pour figer le concept de neutralité.

3 Une place à trouver pour le climat

La lourde défaite électorale des Verts et des Vert'libéraux aura forcément des conséquences sur les préoccupations climatiques.



Les nouveaux élus ont déjà eu l'occasion de découvrir la salle du Conseil national le 24 novembre dernier. Ici, au premier plan, les socialistes Andrea Zryd (BE, à gauche sur la photo) et Farah Romy (SO). KEYSTONE

Alors qu'en ce moment même se tient à Dubaï un sommet sur le climat (COP28), difficile d'imaginer toutefois qu'elles puissent être reléguées au second plan. Mais des solutions moins vertes risquent d'être esquissées. Ce nouveau cap a d'ailleurs déjà été donné après l'échec en votation populaire en juin 2021 de la loi sur le CO₂, un tournant majeur de la dernière législature. Le thème reviendra sur le tapis dès cette première session avec un

projet visant à accélérer les procédures pour la construction de centrales solaires, éoliennes et hydroélectriques, ainsi qu'une nouvelle mouture de la loi sur le CO₂, déchargée des taxes incitatives qui l'avaient fait trébucher devant le peuple. A signaler aussi le dépôt en début d'année prochaine d'une initiative populaire lancée conjointement par les Verts et le PS pour la création d'un fonds en faveur du climat.

4 Des coûts de la santé à canaliser

La hausse des primes-maladie de 8,7% en moyenne suisse l'an prochain va faire très mal. C'est une augmentation de près de 30 francs par mois et par personne. Ce thème est devenu la première préoccupation politique des Suisses. Beaucoup d'attentes vont peser sur le successeur d'Alain Berset comme ministre de la Santé, dont le bilan dans la maîtrise des coûts

est fort mitigé, de son propre aveu. Le peuple aura l'occasion de se prononcer deux fois sur ce thème dès l'an prochain, avec l'initiative populaire du Centre «pour un frein aux coûts de la santé» et celle du PS pour des primes limitées à 10% du revenu. Toutes deux ont été maintenues malgré des contre-projets élaborés par le parlement.

5 La nouvelle saison des retraites

En mars prochain déjà, le peuple se prononcera aussi sur le thème des retraites, avec deux initiatives aux antipodes l'une de l'autre. La première émane de l'Union syndicale suisse et réclame une 13^e rente AVS. La seconde a été lancée par les Jeunes libéraux-radicaux qui veulent élever l'âge de la retraite à 66 ans dans un premier temps, puis le lier à l'évolution de l'espérance de vie. La grande bataille devant le peuple viendra toutefois ensuite, avec le référendum lancé contre la réforme du 2^e pilier. Après avoir accepté en septembre 2022 la révision de l'AVS, les Suisses approuveront-ils celle de la LPP? Les pronostics sont moins optimistes. En cas de non, l'ouvrage devra être remis rapidement sur le métier, histoire de financer le départ à la retraite des baby-boomers.

6 L'immigration fait son retour

L'éclatement de la guerre en Ukraine et son lot de réfugiés ont ramené le thème de l'immigration sur le devant de la scène, après un formidable élan de solidarité. Cela a servi les desseins de l'UDC, grand vainqueur des élections fédérales, avec le gain de 9 sièges au Conseil national, elle qui en a toujours fait son principal cheval de bataille. Pour sûr, le premier parti de Suisse va mettre la compresse sur ce thème ces quatre prochaines années. Et il pourra s'appuyer sur son initiative populaire qui vise à limiter la population suisse à moins de dix millions d'habitants. I

ANALYSE

C'est comme une boîte de chocolats

Nouvelle législature. «La vie, c'est comme une boîte de chocolats. On ne sait jamais sur quoi on va tomber», disait la mère de Forrest Gump dans le film éponyme. Une législature du Parlement fédéral, c'est un peu pareil. Les deux dernières en sont l'illustration. En 2015, le peuple donnait un sérieux coup de barre à droite et offrait à l'UDC et au PLR une majorité au Conseil national. Un an et demi plus tard, cette vague de droite s'est écrasée en votation populaire avec le refus de la réforme de la fiscalité des entreprises. En 2019, scénario inversé, avec une vague verte qui déferle sous la Coupole fédérale. Elle aussi s'écrase en votation populaire, avec le refus en juin 2021 de la loi sur le CO₂. Le peuple suisse aime corriger ses élans.

Ces deux législatures n'ont pas du tout offert la coloration attendue au départ. Cela a été encore plus flagrant durant la dernière législature, parce que ce sont des éléments extérieurs qui ont dicté l'agenda

du parlement, jusqu'à renvoyer tous les élus à la maison en mars 2020 pour les protéger du coronavirus. Toute la législature a été rythmée par les crises à répétition (Covid 19, Ukraine, énergie, Credit Suisse) et un usage prolifique du droit d'urgence par le Conseil fédéral.

Qu'attendre dès lors de la législature qui s'ouvre? Le pronostic est d'autant plus difficile que les résultats des élections fédérales sont moins tranchants. On y a assisté, certes, à une victoire de l'UDC et à un reflux de la vague verte, mais aussi à un renforcement du Centre, dont le rôle toujours déterminant pourrait être encore accentué ces quatre prochaines années. D'autant plus qu'un fin stratège tient fermement la barre de son vaisseau, son président Gerhard Pfister.

Ce qui est probable en tout cas, c'est que le recours au droit d'urgence sera freiné ces prochaines années. Tenté de le faire pour l'interdiction du Hamas en Suisse, le

Conseil fédéral y a sagement renoncé il y a dix jours. Le parlement devrait se montrer chatouilleux sur ce point. A raison, car ce sont les valeurs démocratiques que le droit d'urgence écorne.

La qualité de cette législature va néanmoins beaucoup dépendre de la force du Conseil fédéral, et de l'harmonie qui règne en son sein. C'est de lui que doivent venir les impulsions, dans le dossier européen en particulier. Pour ce qui est de l'harmonie, le départ d'Alain Berset, en compagnie de sa batterie de casseroles, devrait y contribuer. Mais le Fribourgeois était aussi son homme fort, celui qui a su garder son calme durant la tempête du Covid, et le transmettre à l'ensemble de la population. Dès janvier, Karin Keller-Sutter, qui tient les cordons de la bourse, sera la leader incontestée d'une nouvelle équipe peu expérimentée. Un peu trop incontestée peut-être pour que l'équipe se révèle gagnante... PHC

Invité pour une conférence à Lausanne, le philosophe et militant Victor Duran Le Peuch nous explique l'un de ses concepts clés, la sentience, et revient sur son podcast antispéciste

Donner des armes aux activistes

PROPOS RECUEILLIS PAR
GRÉGOIRE MOTTET

Antispécisme ► A l'EPFL, l'association des Etudiant·es véganes et animalistes (EVA) a tenu durant tout novembre «le mois de la sentience». Son but: populariser un terme peu connu, traduisant la capacité de ressentir subjectivement des expériences, et parler d'antispécisme. Une variété d'événements ont eu lieu, allant du café-discussion jusqu'au visionnage d'un film en collaboration avec le Ciné-Club de l'université de Lausanne (UNIL). Une exposition sur les droits des animaux a été installée dans les locaux de l'EPFL. Jeudi dernier, une conférence consacrée à la notion de sentience clôturait le mois. L'invité, Victor Duran Le Peuch, philosophe français et animateur depuis deux ans du podcast antispéciste intitulé «Comme un poisson dans l'eau», a répondu aux questions du *Courrier*.

Vous êtes invité à Lausanne pour parler de sentience. Qu'est-ce que c'est?

Victor Duran Le Peuch: La sentience est à distinguer de la sensibilité. C'est un terme qui paraît plus technique mais il est plus juste. Il renvoie à la capacité à avoir mal, à avoir des plaisirs et des souffrances, à vivre à la première personne. Pour discuter de spécisme – la discrimination envers les autres espèces –, la sentience est un critère plus pertinent que l'espèce, car elle est la condition de possibilité d'avoir des intérêts propres. Chez certains animaux, il y a des incertitudes, mais il est désormais établi que tous les vertébrés sont sentients.

Comment peut-on alors savoir si un animal est sentient?



«Il est quasiment assuré que les poissons sont sentients, bien qu'il n'y ait jamais de certitude totale.» DIEGO DELSO-CC4.0

Il n'est pas facile d'objectiver le subjectif d'autres individus, y compris chez les humains. En revanche, on peut étudier par la science, qui est à la troisième personne, quelque chose qui se joue à la première personne. En passant par des méthodes indirectes, on peut déterminer une liste d'indicateurs de la sentience, identifiés comme les plus pertinents chez les humains, les animaux, les poissons.

Quels sont ces critères ?

Il faut d'abord une certaine physiologie: des récepteurs de nociception (les mécanismes déclenchés par les stimuli négatifs), des nerfs, un cerveau, une aire du cerveau qui génère la douleur. Ensuite, il y a les comportements, comme celui de l'évitement de la douleur. A titre d'exemple, si un individu à une jambe blessée, il va parfois préférer aller dans un environnement moins bon s'il y a un analgésique qui apaise la jambe. Les poissons, par exemple, sont sentients car ils acceptent de

se déplacer dans un environnement moins bon mais où ils y trouvent un antidouleur. S'agissant des insectes, dont la population est gigantesque, il est difficile de juger. Pour l'instant, nous n'avons pu y démontrer ni l'absence ni la présence de sentience.

J'ai moi-même effectué un mémoire en philosophie des sciences sur la sentience des poissons. Il y a eu un vrai débat sur ce sujet. En 2023, avec le recul, il est quasiment assuré qu'ils le soient, bien qu'il n'y ait

jamais de certitude totale. Les poissons remplissent plus de critères que les oiseaux, alors même que les oiseaux sont considérés comme étant sentients. Cela permet d'affirmer que les poissons le sont aussi.

Vous êtes par ailleurs l'animateur d'un podcast antispéciste. D'où est venu ce projet?

Alors que je finissais un master en philosophie des sciences, j'ai découvert le champ interdisciplinaire des études animales. Je

me suis rendu compte qu'il existait des podcasts en anglais sur la question, des recherches qui avançaient depuis des décennies, des espaces de vulgarisation aussi. Ce n'était pas le cas en France, j'ai alors choisi de ne pas faire une thèse mais de me lancer dans la vulgarisation.



«La sentience est un critère plus pertinent que l'espèce»

Victor Duran Le Peuch

Concrètement, que faites-vous ?

Mon but est d'inviter des experts et expertes, ce sont donc beaucoup d'universitaires. Ils viennent de plusieurs disciplines différentes: la philosophie, la psychologie sociale, la sociologie, la géographie. Je varie afin de faire des épisodes plus techniques, d'autres plus engagés. Je pense que le podcast a aussi un intérêt stratégique. Je souhaite être au service du mouvement social. Les épisodes sont censés être utiles afin de donner des armes aux activistes, pour qu'ils les utilisent. Il sert aussi à faire avancer le débat, car le spécisme n'est pas traité dans la majorité des débats. Le but est d'en faire une question de société majeure. |

PARTENARIAT

Offre à nos lectrice-teurs



EN ATTENDANT
LE GRAND SOIR

CIRQUE SOUS CHAPITEAU
DU 8 AU 10 DÉCEMBRE

PARKING DU CENTRE
SPORTIF DES VERGERS
MEYRIN

Dès 8 ans

MEYRIN forum-meyrin.ch

Invitations à gagner le vendredi 8 déc. à 20h30
Appelez le 022 809 52 32 dès 14h

L'IA pour détecter le plastique

Déchets en mer ► Des scientifiques de l'EPFL et de l'université de Wageningen (NL) ont mis au point un modèle d'intelligence artificielle qui reconnaît sur les images satellites les objets plastiques flottant sur l'eau. Cela pourrait permettre d'éliminer ces déchets avec des navires.

L'accumulation de déchets en mer est certes visible sur les images satellites Sentinel-2 de l'Agence spatiale européenne (ESA). Mais comme il s'agit de téraoctets de données, celles-ci doivent être analysées automatiquement à l'aide de modèles d'intelligence artificielle (IA), a indiqué l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) dans un communiqué.

Les scientifiques ont mis au point un nouveau détecteur basé sur l'IA qui estime la probabilité de présence de débris marins pour chaque pixel des images satellite Sentinel-2. Le détecteur reste précis même dans des conditions difficiles,

par exemple lorsque la couverture nuageuse et la brume empêchent les modèles existants d'identifier précisément les déchets.

Le détecteur reste précis même dans des conditions difficiles

Outre une prédiction plus précise des agrégations de débris marins, le modèle de détection permet également de repérer les débris dans les images de PlanetScope, provenant de nanosatellites, accessibles quotidiennement. La combinaison des acquisitions hebdomadaires de Sentinel-2 et des acquisitions quotidiennes de PlanetScope peut combler le fossé vers une surveillance quotidienne continue, selon les auteurs.

PlanetScope et Sentinel-2 capturent parfois la même zone de débris marins le même jour, à quelques minutes d'intervalle. Cette double vue du même objet à deux endroits révèle la direction de la dérive due au vent et aux courants océaniques. Cette information peut être utilisée pour améliorer les modèles d'estimation de la dérive des débris marins.

L'université de Wageningen va poursuivre ces explorations en collaboration avec des partenaires aux Pays-Bas, tels qu'Ocean Cleanup, qui collectent les plastiques en haute mer à l'aide de navires spécialisés.

Cette recherche est issue des travaux du projet ADOPT (AI for Detection of Plastics with Tracking) mené en collaboration avec le Swiss Data Science Center, une joint venture entre l'EPFZ et l'EPFL. Ces travaux sont publiés dans la revue *Cell iScience*. **ATS**

L'Etat a choisi son vin officiel

Terroir ► Le Conseil d'Etat vaudois a choisi comme vin d'honneur pour l'année 2024 le millésime 2022 du Clos blanc du Clos du Châtelard à Villeneuve, AOC Chablais premier grand cru, propriété de la maison Hammel. Il sera accompagné du gruyère AOP de la fromagerie du Haut-Jorat à Peney-le-Jorat, désigné fromage d'excellence de l'an prochain.

A l'issue de sa séance hebdomadaire du 1^{er} novembre, le gouvernement a dégusté à l'aveugle trois premiers grands crus vaudois et cinq gruyères AOP présélectionnés parmi une quinzaine d'échantillons de chaque. L'œnologue cantonal, Philippe Meyer, s'est assuré que cette phase finale se déroule dans les règles de l'art, alors qu'un contrôleur de l'Interprofession du gruyère a fait de même.

Le vin et le fromage lauréats seront servis aux hôtes du Conseil d'Etat lors de certaines manifestations officielles. **ATS**

Des chauffeurs laissés en plan

Taxis ► «C'est comme à la pêche: on lance un filet, certains poissons arrivent à s'échapper, mais nous on est restés coincés», schématise Anass. Nous, dans sa bouche, c'est une vingtaine de chauffeurs de taxi mis sur le carreau par l'introduction de la nouvelle loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC).

Une quinzaine d'entre eux se sont rassemblés vendredi à la place de la Taconnerie pour demander qu'une dérogation leur soit accordée par l'Etat. Car ils estiment avoir été victimes d'une corrélation malheureuse entre pandémie de Covid et introduction de la nouvelle réglementation, qui les prive aujourd'hui de leur possibilité d'exercer.

Pour comprendre, il faut revenir au premier confinement, au printemps 2021. A Genève comme ailleurs en Suisse, les courses de taxis comme

les autres activités s'arrêtent brusquement. Les chauffeurs comme Anass ont la particularité de louer leurs plaques professionnelles, qui sont liées à l'autorisation d'usage accru du domaine public sésame qui permet notamment d'emprunter les voies de bus, d'utiliser les stations de taxis comme à l'aéroport ou à la gare, ou de se faire héler par un-e client-e dans la rue. Une location parfaitement légale, mais à laquelle un certain nombre de chauffeurs renoncent dans cette période où les courses sont au point mort.

Ils ne savent pas encore que la nouvelle loi, qui sera mise en vigueur le 1^{er} novembre 2022, interdit ces locations. Une disposition transitoire permet néanmoins aux chauffeurs qui louaient leur plaques de faire une requête pour obtenir une autorisation. Il faut pour cela pouvoir prouver que l'on était

locataire en date du 28 janvier 2022.

Mais «après le premier confinement, certains bailleurs ont voulu rentabiliser leurs plaques en augmentant les prix. Nos situations financières personnelles ne nous permettaient pas forcément de payer», témoigne Ayoub. Les chiffres articulés évoquent 50% de plus sur le loyer de la plaque, voire des milliers de francs demandés dans des similis ventes sans légalité. Les chauffeurs en plan aujourd'hui font partie de ceux qui n'ont pas pu recontracter de location avant la date fatidique. Ils ne bénéficient donc pas des dispositions transitoires.

«Résultat, des chauffeurs qui viennent de finir leur formation disposent d'autorisations, et nous qui sommes taxis depuis début 2019, voire avant, nous n'avons rien. Depuis le 1^{er} novembre [fin des dispositions transitoires], nous

ne pouvons plus travailler», déplore Ayoub.

La vingtaine de chauffeurs concernés espèrent bénéficier d'une dérogation auprès du Service de police du commerce, qui délivre les autorisations. «Ces personnes ont été victimes du Covid, une situation exceptionnelle sans laquelle ils n'auraient jamais abandonné leur plaque», souligne l'avocat Guy Zwahlen, qui les défend.

Sans quoi, les perspectives paraissent terriblement bouchées. Car la délivrance de l'une des 1100 autorisations d'usage accru du domaine public disponibles passe par une liste d'attente, sur laquelle figurait 556 personnes en novembre 2023. Combien de temps cela représenterait? «Je suis 400^e sur cette liste, cela veut dire quinze à vingt ans d'attente», estime un chauffeur. Autant dire la mort de leur activité d'indépendants.

MAUDE JAQUET

La course sans le stress



Escalade. La course à pied a occupé le devant de la scène à Genève ce week-end, avec la compétition de l'Escalade à travers la Vieille-Ville et les rues marchandes. Les adultes ont ouvert le bal samedi. A la tombée de la nuit, la Course de la marmite a pris le relais. Ici, l'important est de s'amuser, pas de lutter contre le chronomètre, sur un parcours de 3,6 kilomètres.

Dimanche, la place était laissée aux enfants, qui ont couru par catégories d'âge. Puis, c'était aux athlètes hommes et femmes de se mesurer sur les 7,3 kilomètres du circuit. «Nous avons programmé le même jour les professionnels et les jeunes pour susciter des vocations», a expliqué Jerry Maspoli, président du comité d'organisation. ATS/KEYSTONE

L'exécutif de la commune d'Onex bascule à droite à la faveur de la victoire du PLR Jean-Pierre Pasquier. Le Parti socialiste en est éjecté après quarante-cinq ans de représentation

La droite s'empare du bastion onésien

Maude Jaquet

Onex ► «Nom de Dieu, c'est Pasquier!» Au stamm de la gauche onésienne, rassemblée ce dimanche au Centre galicien, c'est le choc. La droite, en la personne du PLR Jean-Pierre Pasquier, vient de rafler le siège occupé depuis quarante-cinq ans par les socialistes. Le trentenaire Romain Gauthier échoue à 107 voix près à conserver le fauteuil occupé par Carole-Anne Kast jusqu'à son élection au Conseil d'Etat, au printemps.

Face à une gauche bien ancrée dans cette commune suburbaine, la droite élargie composée de l'UDC, du MCG, du PLR et du très local ECHO-Vert libéraux a joué la carte de l'union. Après la victoire aux élections cantonales et fédérales, la stratégie du bloc de droite fait à nouveau ses preuves. En remportant ce siège avec 1876 votes, Jean-Pierre Pasquier renverse la majorité au Conseil administratif de la commune, où il siègera désormais avec la centriste Anne Kleiner et la verte Maryam Yunus Ebener.

Le Centre pointé du doigt

«Tout s'est joué à 100 voix près, en gros un immeuble de la cité onésienne», entend-on peu après l'annonce du résultat, dans le camp de la gauche déconfite. Pourtant «nous avons fait tout ce que nous pouvions», estime le président de la section communale socialiste, Daniel Cattani. Dans les rangs des militant-es, on pressentait un score serré, mais la possibilité de perdre le siège semblait improbable. «On s'attendait, au second tour, à un vote de personnes, et nous pensions pouvoir l'emporter avec un candidat très impliqué notamment dans la défense des locataires [Romain Gauthier est l'actuel secrétaire du Rassemblement pour une politique sociale



Le PLR Jean-Pierre Pasquier a été élu au Conseil administratif d'Onex avec 1876 voix, contre 1769 pour le socialiste Romain Gauthier. KEYSTONE

du logement]», poursuit le chef de file en regardant autour de lui les tours de la Cité.

Qu'a-t-il manqué à l'alliance rose-vert pour l'emporter ce dimanche? Les principaux et principales concerné-es pointent du doigt le rôle du Centre, qui n'a donné aucune consigne de vote, alors même que sa conseillère administrative avait été élue en 2020 sur un ticket commun rose-vert-orange. «M^{me} Kleiner n'a pas souhaité faire valoir l'alliance de 2020 et il faudra en assumer les conséquences», réagit la magistrate verte Mar-

«Le Conseil administratif retrouvera une forme d'équilibre»

Jean-Pierre Pasquier

yam Yunus Ebener, présente au stamm tout comme son ex-colleague Carole-Anne Kast.

«Un meilleur équilibre»

A droite la victoire a un goût de revanche, alors que la législature voyait jusque-là s'imposer une double majorité de gauche au Conseil administratif et au Conseil municipal. «Je parlais comme challenger, mais le bon résultat du premier tour nous a permis de constituer cette alliance qui nous permet d'enlever un poste socialiste», se réjouit Jean-Pierre Pasquier. «Le

Conseil administratif retrouvera une forme d'équilibre, en me permettant de faire valoir les partis minorisés au Conseil municipal.»

Cédric Ambord, conseiller municipal MCG qui s'était retiré au second tour au profit du PLR, se dit satisfait de ce renversement qui permettra «de développer nos idées, notamment en matière d'attrait pour les entreprises». Et de pointer du doigt que l'alliance a certainement bénéficié de la dynamique qui s'est instaurée au niveau cantonal et de la campagne pa-

rallèle de Mauro Poggia pour les élections fédérales.

Reste que la nouvelle configuration risque de créer des étincelles entre exécutif et délibératif. Alors que la magistrate verte parle de «début de la guerre», sa collègue du Centre, Anne Kleiner, temporise: «Je ne crois pas que les projets importants seront fondamentalement remis en question. Par exemple, la question du développement durable fait l'unanimité, si ce n'est sur les moyens, au moins sur l'objectif.»

Objectif 2025

Si le résultat du jour marque un tournant pour la commune, déjà se profile l'échéance des prochaines élections municipales en 2025. Viendront-elles confirmer ce pivot à droite ou ramèneront-elles un siège dans le giron socialiste? Le positionnement du Centre reste coincé en travers de la gorge de ses ex-allié-es, vert-es et socialistes annonçant déjà que «la rupture est consommée», dicit le président du parti à la rose. Le parti d'Anne Kleiner rejoindra-t-il, selon la logique qui s'est appliquée à l'échelon cantonal, l'alliance créée à droite? L'intéressée ne s'avance pas.

Les candidats du jour quant à eux, sous le coup de la liesse ou de la déception, sont conscients que tout se jouera en 2025. Le nouveau magistrat PLR compte bien faire ses preuves pendant les dix-huit mois à venir, estimant «qu'il ne faut pas des années pour faire évoluer une politique communale». Dans son viseur, les dépenses de la commune et la réduction des impôts. Ses adversaires l'attendent au tournant: «M. Pasquier devra montrer qu'il peut adopter une posture constructive et pas seulement critiquer les travaux finis. Quant à moi, je proposerai à nouveau ma candidature pour 2025», assure Romain Gauthier. I

Une paysanne jurassienne mère de quatre enfants multiplie les actions climatiques et les procès afin d'alerter sur l'urgence climatique. Elle raconte son combat

Lanceuse d'alerte aux Enfers

JULIE JEANNET

Jura ► Il y a des rencontres qu'il faut mériter. Pour atteindre la ferme du paradis de la famille Brahier, il faut traverser le Jura. En ce premier jour de neige, les routes glacées ne sont pas invitantes mais la blancheur des pâturages adoucit un peu le voyage jusqu'aux Enfers. C'est dans ce petit village d'une centaine d'âmes que s'est installée il y a vingt-cinq ans Marion Näder Brahier. Le nom de la localité date du défrichement des Franches-Montagnes au XIV^e siècle. Selon la légende, en brûlant la forêt, une épaisse fumée aurait émané du village durant plusieurs mois en raison de la présence d'une tourbière.

Notre protagoniste tente justement d'allumer tous les feux possibles pour attirer l'attention sur la catastrophe climatique. Elle nous accueille depuis la fenêtre. Pour atteindre la maison, il faut s'enfoncer dans la neige mouillée mais l'accueil de la paysanne réchauffe instantanément. Son sourire bienveillant tranche avec la colère qui lui dévore le ventre. «J'ai encore envie de changer le monde mais quand je vois la COP28 à Dubaï, cela me plonge dans une profonde tristesse, raconte-t-elle. Je n'ai plus aucune confiance envers les politiques et j'ai beaucoup de ressentiment contre les riches qui détruisent la planète.»

Rien ne la refroidit

Marion Näder Brahier a choisi la terre et la rue pour faire passer son message. A 58 ans, cette mère de quatre enfants, d'origine zurichoise, a participé à plusieurs dizaines d'actions climatiques. Elle connaît les gardes à vue, les ordonnances pénales, les audiences judiciaires, les amendes et autres frais de justice, mais cela ne la refroidit pas. «Ils peuvent bien me juger pour tout ce qu'ils veulent, cela me fait moins froid dans le dos que le désespoir que je lis dans les yeux de mes enfants», argue celle qui militait déjà contre le nucléaire du haut de ses 15 ans. «L'Etat



peut prendre mon argent, mais j'aimerais juste qu'il nous laisse vivre.»

C'est à 12 ans, en humant l'odeur de l'étable lors de vacances à la ferme, qu'elle décide qu'elle sera paysanne. Elle se rappelle à 18 ans avoir pris en photo la forêt pour pouvoir la montrer à ses enfants au cas où elle disparaîtrait. A 33 ans, elle revient dans le village jurassien où elle a travaillé comme jeune fille au pair et y rencontre celui qui deviendra son mari, dont la famille est paysanne depuis trois générations. En 2018, elle le convainc de se convertir à l'agriculture biologique.

«Quand je vois la COP28 à Dubaï, cela me plonge dans une profonde tristesse»

Marion Näder Brahier

L'été suivant, Marion Näder Brahier choisit de rejoindre sa fille lycéenne qui fait la grève du climat tous les vendredis. Elle participe à une marche et accueille les militantes au milieu des champs. «J'ai trouvé que les grévistes n'en faisaient pas assez, ils m'ont alors conseillé de rejoindre le mouvement d'Extinction Rebellion (XR). Je suis ressortie en larmes après avoir assisté à leur première conférence. Je n'étais pas consciente que nous en étions à la sixième extinction de masse et que la situation était si catastrophique.»

Le changement climatique, elle le constate pourtant au quo-

tidien: «Les prairies changent, il y a moins d'herbe pour les vaches, les abeilles mellifères se font de plus en plus rares et la terre brûle plus vite.» C'est en novembre 2019 qu'elle participe à sa première action de désobéissance civile en bloquant la rue centrale à Lausanne avec XR. Elle réitère la procédure à Neuchâtel, puis à Zurich. Des manifestations pour lesquelles elle est condamnée à des amendes.

Sur tous les terrains

Celle que l'on surnomme «Fleur sauvage» est de toutes les luttes. Elle participe à la ZAD de la colline, bloque l'aéroport au WEF,

soutient Guillermo Fernandez lors de sa grève de la faim devant le Palais fédéral ou proteste devant la Banque mondiale à Genève. La Rébellion d'octobre 2021, qui marque une semaine d'actions coup de poing à Zurich, la touchera profondément. A l'instar de 200 autres militantes, elle est arrêtée et passe trois heures en garde à vue. «Les autres activistes constituent ma famille de cœur. Elle me donne de l'énergie.» Cette mobilisation marque pourtant un tournant. «Beaucoup de nouveaux membres de XR ont été malmenés par la police et étaient dégoûtés, relate-t-elle. Après avoir fait notre devoir d'alerter sur l'urgence climatique, nous devions changer de stratégie. Bloquer des routes n'est plus si pertinent à présent.»

Aujourd'hui, elle admire celles et ceux qui plantent des patates sur les terrains de golf pour dénoncer le gaspillage des terres et de l'eau. Elle met désormais ses forces à disposition de Debt for Climate (Dette pour le climat), un mouvement qui exige l'annulation des dettes des pays du Sud et la justice climatique. Elle a récemment fait recours contre une condamnation pour «contrainte» après s'être assise en mai 2021 au milieu d'une rue de Delémont avec une pancarte. «Je trouve cette peine profondément injuste. Je me battrais jusqu'au bout mais les frais de justice coûtent cher.»

Dans le village des Enfers, la paysanne engagée fait des vagues. «Je sais que je dérange, mais si nous ne faisons rien, nous avons déjà perdu. C'est ma responsabilité d'agir pour les générations futures», dit-elle dans un soupir. En attendant, la famille élève des vaches, des poules et des brebis, cultive des légumes et des céréales, si bien qu'elle affirme être autosuffisante sur le plan alimentaire à 90%. Marion Näder Brahier souhaiterait parfois un effondrement pour rebâtir toute la société de zéro. «J'en rêve, mais bien entendu cela me fait aussi très peur. Je réfléchirais bien avec qui je partagerais mes carottes.»

Marion Näder Brahier est de toutes les luttes. Elle a notamment participé à la ZAD de la colline, bloqué l'aéroport au WEF et soutenu Guillermo Fernandez lors de sa grève de la faim devant le Palais fédéral. JJT

Transports publics renforcés

Chablais ► La ligne de bus qui circule de la gare d'Evian-les Bains à Saint-Gingolph France franchira la frontière dès le 10 décembre. Elle desservira la gare suisse de Saint-Gingolph et permettra une connexion avec le réseau ferroviaire helvétique. La nouvelle offre sera testée durant un an.

«La mise en place de cette liaison franco-suisse est une solution pour contenir l'augmentation du trafic motorisé individuel sur le territoire», a indiqué le réseau français de mobilité EVA'D et Chablais Région dans un communiqué commun. La ligne au départ de Thonon-les Bains dessert notamment la gare SNCF et l'embarcadere d'Evian-les-Bains.

La nouvelle connexion sera exploitée par des autocars de tourisme de 39 places qui effectueront dès le 10 décembre neuf courses allers et retours

quotidiennes du lundi au vendredi. Durant les week-ends, «l'offre sera de cinq paires de courses comme actuellement», indiquent les partenaires, précisant que le temps de parcours sera de quarante-six minutes, dont dix entre l'ancien terminus et la gare suisse de Saint-Gingolph.

La ligne 10 étendue sera testée durant une année. «Sa prolongation sera envisagée en fonction du résultat de fréquentation», précisent les partenaires.

La prolongation de la ligne de bus s'intègre dans la stratégie de mobilité transfrontalière élaborée par la plateforme réunissant des représentants politiques des communes du Chablais valaisan, vaudois et français. Le Service valaisan de la mobilité «soutient ce projet structurant pour la région, qui répond aux enjeux relevés dans l'attente de la réouverture de la ligne ferroviaire du Sud-Léman à l'horizon 2030». **ATS**

VALAIS

PREMIER LOUP ABATTU

Au premier jour de chasse, vendredi, un jeune loup de la meute d'Augstbord (VS) a été abattu à l'intérieur du périmètre autorisé dans le cadre de la régulation proactive du grand prédateur organisée par le canton du Valais. Celui-ci veut tuer plus de la moitié de ses treize meutes. Au total, cela représente environ 34 loups sur une population estimée à une centaine d'individus, et les tirs pourraient prendre plusieurs années. Pour parvenir à tuer 34 loups, le canton fait appel à des chasseurs qui ont dû suivre une formation spécifique. **ATS**

Accord entre Philip Morris et BAT

Neuchâtel ► Philip Morris International (PMI) et British American Tobacco (BAT) ont conclu un accord de fabrication sous contrat pour la production de cigarettes à Neuchâtel, a indiqué la filiale suisse de BAT. La fabrication a démarré vendredi.

La production «de volumes limités de cigarettes de BAT aura lieu dans l'usine de PMI située à Neuchâtel. Il s'agit d'un accord spécifique au marché domestique suisse», a indiqué BAT dans un communiqué, revenant sur une information de RFJ et du *Quotidien jurassien*.

Au moment du processus de consultation, la question de maintenir cette production du marché suisse à Boncourt (JU) s'était posée, mais il avait déjà été conclu par les responsables de BAT que le volume était insuffisant. Le choix de produire chez un concurrent a donc été privilégié.

A Neuchâtel, seule une partie des volumes destinés au marché suisse sera produite. Tout le reste ainsi que tous les volumes qui étaient auparavant exportés seront fabriqués dans d'autres usines du groupe BAT.

L'accord va permettre de créer six postes sur le site de Boncourt, a indiqué BAT. Ainsi, le nombre total d'emplois qui pourront être conservés sur le site ajout s'élève à une vingtaine.

Cet été, British American Tobacco Switzerland avait annoncé qu'il n'abandonnait pas toute présence à Boncourt et qu'il y maintenait son entrepôt et son département d'expédition avec à la clé une quinzaine d'emplois environ. Son siège social reste aussi établi dans le canton du Jura.

Le 14 décembre 2022, lors de l'annonce de la fermeture du site, l'usine employait 220 personnes. **ATS**

Mort du mécène Léonard Gianadda

Valais ► Léonard Gianadda est décédé hier matin à l'âge de 88 ans. Il laisse à Martigny (VS) une fondation à la renommée internationale qui a exposé les œuvres d'illustres artistes comme Picasso, Van Gogh ou Rodin. La disparition de ce «grand homme», «figure marquante», a provoqué de nombreuses réactions.

En 2018, Léonard Gianadda avait annoncé publiquement se battre contre un cancer. «Commençons déjà par demain, par après-demain, allons jusqu'à la fin de l'année», confiait-il alors. La suite «ce ne sera pas facile, ça c'est certain».

Même atteint dans sa santé, le mécène reste actif, continuant notamment à concrétiser des expositions. Avec dernièrement Caillebotte ou encore Turner.

«Le Valais perd un grand homme!», a réagi le canton saluant la mémoire et l'œuvre de Léonard Gianadda sur le réseau social X. Le mécène a inscrit «sa trajectoire au cœur des arts et laisse à sa ville, à son canton et à son pays un énorme héritage avec notamment la création de la Fondation Gianadda», inaugurée en 1978, en l'honneur de son frère décédé Pierre.

Depuis, le succès de la fondation ne se dément pas. Klee, Picasso, Hodler, Rodin, Giacommetti, Modigliani, Chagall, Gauguin, Van Gogh et bien d'autres ont fait honneur aux cimaises de la fondation. «Cela s'est fait petit à petit», expliquait Léonard Gianadda en 2018. «Je n'ai évidemment jamais imaginé avoir un jour un tableau de Van Gogh ou de Cézanne, or on en a eu cent.»

Il n'imaginait pas non plus que les concerts de musique classique organisés y auraient autant de succès. «Tu as fait de ta Fondation Gianadda à Martigny un haut lieu de culture avec la peinture bien sûr, mais aussi la musique que tu adorais», a écrit dimanche sur X le directeur artistique de l'Orchestre de chambre de Lausanne (OCL), Renaud Capuçon. «Merci d'avoir été si inspirant! Tu vas me manquer», ajoute encore le violoniste qui s'était produit dans la fondation.

«C'était une figure marquante qui a façonné Martigny et nous a fascinés», a réagi la présidente de la ville, Anne-Laure Couchepin. «Léonard Gianadda était une personnalité extraordinaire, un visionnaire, un leader. Il a fait

beaucoup pour notre ville» ajoute-t-elle. C'est que l'empreinte du mécène est à chaque coin de rue de Martigny, qui ne compte aucun feu de signalisation, mais des giratoires que celui-ci n'a jamais cessé d'habiller.

Début novembre, le conseil municipal de la Ville de Sion avait encore organisé une soirée en l'honneur de Léonard Gianadda «en signe de gratitude pour l'indéfectible soutien apporté aux institutions culturelles et sociales séduisantes».

L'événement s'était alors déroulé dans l'aula de l'Hôpital de Sion, où le mécène était soigné après avoir été gravement blessé à la jambe lors d'un accident de voiture à la sortie d'une représentation du Cirque Knie avec Christian Constantin. **ATS**

Peu de marge de manœuvre

Abbaye de St-Maurice ► Le Conseil de la magistrature valaisanne s'est penché vendredi matin sur les récentes révélations de cas d'abus sexuels à l'abbaye de Saint-Maurice. L'autorité de surveillance a examiné les éventuels dysfonctionnements de la justice dans ce dossier et évalué sa marge de manœuvre.

Le CDM a d'abord pris acte des opérations menées par le Ministère public qui s'est rendu la semaine dernière à l'abbaye dans le cadre d'une enquête préliminaire et investigue pour savoir s'il y a des faits relevant du pénal. Il salue aussi l'appel du procureur aux victimes pour qu'elles saisissent la justice même si les faits sont prescrits.

Le CDM s'est ensuite penché sur un des cas d'abus sexuels sur mineur révélés par l'émission *Mise au point* de la RTS, se-

lon lequel un juge d'instruction a ordonné aux inspecteurs de police de limiter les recherches. Des propos «choquants même s'ils sont isolés de leur contexte», estime la présidente du CDM.

Une procédure disciplinaire à l'encontre d'un magistrat n'est toutefois plus possible lorsque les faits remontent à plus de cinq ans. De plus, la fonction de juge d'instruction n'existe plus depuis l'introduction du code de procédure civile unifié depuis 2011.

Les enquêtes pénales sont depuis conduites par le Ministère public. «Etant donné le changement de contexte et le fait que la fonction n'existe plus, nous ne pouvons plus intervenir.» La marge de manœuvre du CDM est donc très étroite, voire inexistante pour les cas révélés par la presse qui concernent les années 1995 à 2005. **ATS**

La Confédération ne remboursera plus la vaccination contre le Covid en pharmacie dès 2024. A Genève, le canton prend le relais. Vaud n'a pas encore pris de décision

Berne lâche les pharmacies

SOPHIE DUPONT

Covid ► Les injections contre le Covid effectuées en pharmacies ne seront plus remboursées par la Confédération dès janvier. Dans sa décision communiquée mercredi, le Conseil fédéral affirme que les centres de vaccination, les cabinets de médecin de famille et les hôpitaux proposent une offre suffisante aux personnes vulnérables. Cette année, l'Office fédéral de la santé publique recommande une vaccination aux personnes de plus de 65 ans ainsi qu'à celles qui sont atteintes de maladies préexistantes et de trisomie 21.

A la suite de la décision de Berne, l'Etat de Genève a décidé de prendre en charge lui-même les frais d'administration du vaccin. «Notre dispositif est essentiellement basé sur les pharmacies. Sans elles, l'accès de la population au vaccin est limité», indique Nathalie Vernaz, pharmacienne cantonale.

Rien que la semaine dernière, 2716 injections contre le Covid ont été effectuées dans le canton. Plus de 80% d'entre elles ont été réalisées par les pharmacies et les cabinets médicaux. Ces derniers vaccinent surtout leur patientèle. Et le Centre de vaccination des HUG fermera définitivement ses portes le 22 décembre.

Opposition vaudoise

Lors de la consultation, le canton de Vaud s'est opposé à la décision de la Confédération de stopper le financement des injections en pharmacie, «en raison notamment du rôle important joué par les pharmacies dans la vaccination depuis que la situation s'est normalisée et que les grands centres ont fermé», souligne Sonia Arnal, chargée de communication du Département de la santé et de l'action sociale. Les pharmacies ont effectué 60% des injections contre le Covid du canton de Vaud cet automne.



Actuellement, le vaccin est mis gratuitement à disposition des pharmacies par la Confédération. KEYSTONE

Actuellement, le vaccin est mis gratuitement à disposition par la Confédération et chaque acte d'administration est remboursé 29 francs aux pharmacies. Ces derniers frais sont également couverts par Berne alors que les injections dans les centres de vaccination sont prises en charge par l'assurance-maladie.

«Une aberration»

La décision de Berne a suscité l'ire des pharmaciens. «C'est une aberration. Les centres de vaccination sont au bord de la saturation et les pharmacies

ont démontré leur plus-value», réagit Christophe Berger, président de la Conférence latine des associations cantonales de pharmacies (CLPH).

L'organisation, qui n'a pas été consultée avant la prise de décision du Conseil fédéral, demande aux cantons d'intervenir auprès de Berne pour que la décision soit reconsidérée. A défaut, elle réclame que les autorités sanitaires cantonales prennent le relais, comme à Genève.

A Prilly, dans la pharmacie du Galicien, le planning de vaccination contre le Covid affichait complet vendredi.

Alexandre Lo Russo, propriétaire, dénonce une décision «catastrophique». Chaque semaine, il accueille entre 50 et 100 personnes la plupart ont plus de 65 ans pour une injection contre le coronavirus.

«D'un côté, l'OFSP recommande la vaccination pour les personnes à risque. Et de l'autre, il empêche qu'elles puissent se faire vacciner facilement», regrette-t-il. Dans sa pharmacie, de nombreuses personnes se font vacciner contre le Covid et contre la grippe. Cette dernière injection est à la charge des patientes.

La Société vaudoise de pharmacie assure que les centres de vaccination sont saturés et que peu de cabinets de généralistes vaccinent contre le Covid, à cause d'obstacles pratiques, notamment la nécessité de conserver les doses à très basse température. Un appel passé par nos soins au centre de vaccination d'Unisanté, à Lausanne, nous apprend qu'il n'y a plus de rendez-vous possible jusqu'au début de l'année prochaine.

Interrogé par *Le Courrier*, l'OFSP relève que les pharmacies ont joué «un rôle essentiel

dans l'encouragement et la mise en œuvre de la vaccination contre le Covid-19». Les injections dans les pharmacies étaient prises en charge depuis février 2021. «Une demande de prolongation du financement ne pouvait se justifier ni par la situation épidémiologique ni par le faible bénéfice de protection complémentaire de la population générale», explique Simon Ming, porte-parole.



«Sans les pharmacies, l'accès de la population au vaccin est limité»

Nathalie Vernaz

Intervention à Berne

Dans le cas où l'offre dans les hôpitaux et les centres de vaccination n'est pas suffisante pour répondre à la demande, l'OFSP rappelle que les cantons ont la possibilité d'assumer eux-mêmes les coûts d'administration du vaccin en pharmacie. La question devrait rebondir lors de la session parlementaire qui débute ce lundi à Berne. «Ne pas considérer les pharmaciens comme des partenaires dans la vaccination est un contresens», défend la conseillère nationale verte Léonore Porchet (VD), qui fera une intervention sous la Coupole. **I**

De nombreux locataires suisses doivent s'attendre à déboursier davantage dès avril prochain

De nouvelles hausses de loyers en vue

MAUDE BONVIN

Immobilier ▶ Un caillou de plus dans la bourse des locataires. L'Office fédéral du logement (OFL) a relevé ce vendredi d'un quart de point le taux hypothécaire de référence, à 1,75%. Cette décision ouvre la porte à des hausses de loyers de 3% dès le mois d'avril 2024. Cette augmentation n'est cependant possible que si le taux de référence applicable au bail se situe sous les 1,75% dans le contrat. L'Association suisse des locataires (Asloca) estime que deux tiers des baux pourraient tomber sous cette progression. Il s'agit de contrats signés après octobre 2017.

L'avocat de la section genevoise de l'association Christian Dandrès dénonce «un impact violent et des montants conséquents» pour les ménages concernés. De son côté, Pro Senectute s'inquiète pour les retraités vivant déjà avec le minimum vital. Une personne à la retraite sur six se situe à la limite du seuil de pauvreté.

3470
En francs, le prix moyen du bail d'un appartement de trois chambres, salon et cuisine à Genève



D'ici à 2026, louer son logement pourrait même être jusqu'à 15% plus cher.
KEYSTONE



«Des locataires vont subir 6% d'augmentation en moins d'une année» Christian Dandrès

Christian Dandrès précise que de nombreux locataires qui ont déjà reçu des notifications, avec la hausse du taux de juin, vont à nouveau passer à la caisse. Ceux-

ci vont subir 6% d'augmentation en moins d'une année. D'ici à 2026, louer son logement pourrait même être jusqu'à 15% plus cher. Le taux de référence se fonde sur le taux d'intérêt moyen pondéré des créances hypothécaires. Le propriétaire a droit à un intérêt de 3% sur cette base. Il peut par ailleurs répercuter sur le locataire l'inflation à hauteur de 40%. Les frais d'entretien et d'exploitation entrent enfin aussi dans le calcul.

Agir vite

Christian Dandrès craint que le taux de référence ne grimpe à nouveau en 2024, voire 2025. Il exhorte les Suisses à d'abord contester tout loyer initial dans les trente jours. Sur 400 000 baux signés chaque année, seuls 1200 font l'objet d'une opposition. Agir vite permet d'éviter de payer un loyer abusif

durant plusieurs années. Celui qui est également conseiller national socialiste n'oublie pas les locataires d'un bail plus ancien, qui peuvent aussi contester toute augmentation. La démarche aboutit s'il est prouvé que le loyer s'avère abusif. Cela peut être le cas lorsqu'un rendement de plus de 3,75% est perçu ou lorsque le loyer est supérieur au niveau usuel de la localité ou du quartier.

Sur le plan fédéral, l'avocat de l'Asloca regrette le manque de réaction du gouvernement qui aurait pu décider, sans l'aval du parlement, de revoir les 3% d'avril à la baisse. Le Conseil fédéral a aussi le pouvoir de prononcer un moratoire temporaire sur les hausses de loyers comme il l'a déjà fait par le passé. «C'est un problème social et un scandale politique», s'insurge le Genevois. L'Union syndicale

suisse (USS) partage cet avis. Fin novembre, les sept sages ont chargé les services du ministre de l'Economie, Guy Parmelin, de réaliser une étude visant à déterminer si le modèle du calcul des loyers, développé il y a plus de quarante ans, était encore d'actualité. Dans la foulée, ils proposent de penser le renchérissement à hauteur de 28% et non plus 40%.

Une «farce»

Enfin, seules les augmentations liées aux charges d'exploitation et d'entretien qui sont dûment attestées doivent être autorisées. Par ces mesures, le gouvernement entend «exercer un effet modérateur sur les loyers et accroître la transparence, sans intervenir de manière excessive dans des relations contractuelles privées ni freiner les investissements dans la construction».

Il entend mettre ses propositions en consultation en juin prochain.

Christian Dandrès y voit une «farce et un simple effet d'annonce». «Le Conseil fédéral ne prend aucune mesure mais envisage à peine d'ouvrir une consultation et dans sept mois seulement. Ses propositions ne concernent même pas les hausses liées au taux de référence. Ce sont des mesurées qui n'entreraient pas en vigueur avant une année, alors que le gouvernement a la capacité d'agir beaucoup plus rapidement», déplore-t-il. Et d'ajouter que le dernier changement n'en est d'ailleurs pas véritablement un puisque les bailleurs doivent déjà justifier toute hausse de loyer liée aux frais d'exploitation. Parallèlement, le parlement fédéral veut rendre plus difficile la contestation d'un loyer.

Les milieux immobiliers insistent sur la nécessité de construire davantage avec moins de barrières bureaucratiques face à la crise du logement. Cette proposition fait également rire l'élu socialiste: «Remplacer la protection des locataires par la seule loi de l'offre et de la demande est une tartufferie. Le sol reste une denrée rare.» A ses yeux, il faudrait plutôt davantage de logements abordables dans le parc immobilier existant et renforcer la protection des locataires. «Ce n'est pas un hasard si les villes suisses, comme Zurich et Genève, sont les plus chères au monde. Les loyers y crèvent le plafond», déclare-t-il. Comptez 3470 francs par mois en moyenne pour un appartement de trois chambres, salon et cuisine dans la Cité de Calvin. LA LIBERTÉ

L'USS sur la défensive

Salaires ▶ Les délégués de l'Union syndicale suisse (USS) tirent un bilan mitigé des négociations salariales à l'occasion de leur assemblée à Berne. Ils annoncent une campagne engagée pour une 13^e rente AVS afin de garantir le coût de la vie des retraités.

Evoquant d'intenses négociations salariales, l'USS se félicite vendredi dans un communiqué des progrès concrets dans plusieurs branches d'activité en matière de compensation du renchérissement. Mais ce n'est pas le cas partout, à l'instar du secteur de la construction ou à la Confédération.

Même l'indemnité de vie chère qui va de soi n'est pas accordée partout. L'USS demande donc des «augmentations substantielles des salaires réels dans

le cadre des négociations salariales en cours» afin de compenser la perte de pouvoir d'achat.

La situation des retraités s'aggrave: ils sont particulièrement touchés par la hausse des prix, des loyers et des primes en Suisse, car les rentes du 2^e pilier diminuent depuis des années. Pour les retraités, il faut une 13^e rente AVS, soutient l'USS, qui «fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir un vote en faveur du oui», le 3 mars 2024.

Les délégués ont réaffirmé la position syndicale en ce qui concerne la consultation à venir sur le mandat de négociation avec l'UE. Ils sont favorables à des négociations sur l'extension des accords bilatéraux, mais à condition que la protection des salaires et le service public soient garantis. ATS

Cancer du sein et VIH pris en charge

Assurance-maladie ▶ De nouvelles prestations seront remboursées par l'assurance de base en 2024.

L'assurance-maladie obligatoire prendra en charge dès l'année prochaine de nouvelles prestations de mesures préventives. Elles concernent notamment le cancer du sein ou des ovaires ainsi que le VIH.

L'ablation préventive du sein et des ovaires en présence de certains gènes à haut risque figurera ainsi dès le 1^{er} janvier sur le catalogue des prestations remboursées. Cette mesure vise à prévenir le cancer du sein et des ovaires chez les personnes présentant un risque élevé de contracter ces

maladies, a indiqué vendredi l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ces interventions étaient remboursées uniquement en présence de deux mutations génétiques spécifiques. Or un besoin d'étendre cette prise en charge à d'autres gènes à haut risque a été signalé ces dernières années, notamment par la Ligue suisse contre le cancer.

Actuellement, l'assurance de base ne couvre les frais liés à l'ablation chirurgicale du sein ou de l'ovaire que lors de mutations des gènes BRCA1 et BRCA2, précisait au mois d'octobre la Ligue contre le cancer. Or, ce remboursement n'a pas lieu dans le cas d'autres mutations en-

trainant cependant un risque comparable.

Le cancer du sein est dû à une prédisposition génétique dans 5 à 10% des cas. Ce taux monte à 10 à 20% pour le cancer de l'ovaire. Enlever l'organe concerné par une intervention chirurgicale permet d'écartier presque complètement le risque de cancer, rappelait alors l'organisation faïtière. L'OFSP précise qu'un conseil génétique est désormais nécessaire pour que la prestation soit prise en charge. Les modifications ont été élaborées en étroite collaboration avec les sociétés de discipline médicale compétentes.

Pour le VIH et sa prévention, l'assurance de base prendra

en charge, à partir du 1^{er} juillet, les prestations de la prophylaxie préexposition pour les personnes à haut risque, dans le cadre du programme «SwissPrePared». La PreP-VIH réduit efficacement le risque d'infection par le VIH lors de rapports sexuels non protégés. La prestation PreP-VIH inclut le conseil médical, les examens de laboratoire et la prescription de médicaments, précise l'OFSP.

Parmi les autres adaptations du catalogue des prestations remboursées, l'OFSP mentionne, dès le 1^{er} avril 2024, les frais de surveillance par des programmes de télémédecine pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque chronique avancée. ATS

Attaque au couteau à Paris

Terrorisme ▶ Un islamiste a tué un touriste samedi soir près de la tour Eiffel.

Toujours en garde à vue dimanche, l'islamiste radical qui a tué un jeune touriste samedi soir près de la tour Eiffel à Paris avait fait allégeance au groupe Etat islamique (EI).

S'exprimant en arabe dans une vidéo, Armand Rajabpour-Miyandoab, un Franco-Iranien de 26 ans, apportait «son soutien aux djihadistes agissant dans différentes zones», a déclaré hier soir le procureur antiterroriste Jean-François Ricard devant la presse.

«Cette vidéo était notamment mise en ligne sur son compte X (ex-Twitter)», ouvert début octobre et qui comportait «de nombreuses publications sur le Hamas, Gaza et plus généralement la Palestine», selon le magistrat.

Fiché pour radicalisation islamiste, selon une source proche de l'enquête, le jeune homme avait été condamné à cinq ans de prison pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte de terrorisme. Il était sorti en 2020 de prison après quatre ans de détention.

Les enquêteurs vont désormais se pencher sur le suivi

médical de l'auteur, un homme au «profil très instable, très influençable», selon une source sécuritaire.

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a réclamé hier soir que les autorités «puissent demander une injonction de soins» pour une personne radicalisée suivie pour troubles psychiatriques afin de prévenir des passages à l'acte, à l'issue d'une réunion interministérielle à Matignon.

Environ 5200 personnes sont connues pour radicalisation en France, dont 1600 personnes sont particulièrement surveillées. **ATS/AFP**

SOMALIE

LEVÉE DE L'EMBARGO

Le Conseil de sécurité de l'ONU a levé l'embargo sur les armes contre le gouvernement somalien, qui avait été mis en place en 1992, maintenant en revanche les sanctions contre les islamistes Shebab. **ATS/AFP**

PHILIPPINES

LA CHINE ACCUSÉE

Les Philippines ont affirmé hier qu'une «nuée» de plus de 135 bateaux chinois s'était déployée autour d'un récif qu'elles revendiquent, jugeant cette présence massive «alarmante». **ATS/AFP**

Vers la fin du G5 Sahel

Antidjihadisme ▶ Après le Mali l'an dernier, le Burkina et le Niger, également gouvernés par des régimes militaires, ont annoncé leur départ du G5 Sahel. L'organisation antidjihadiste semble désormais vouée à disparaître.

A sa naissance en 2014, pour lutter contre le djihadisme au Sahel, l'organisation était composée du Mali, du Burkina, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad. Samedi, le Burkina et le Niger ont décidé de se retirer «de l'ensemble des instances et organes du G5 Sahel, y compris la Force conjointe».

Une décision qui a pris effet dès le 29 novembre, ont indiqué

les deux pays dans un communiqué conjoint. Selon Ouagadougou et Niamey, «l'organisation peine à atteindre ses objectifs».

Les cinq pays du G5 Sahel avaient créé en 2014 cette organisation puis lancé en 2017 sa force militaire alors que l'étau des djihadistes se resserrait autour de ces Etats, aux armées sous-équipées. Seuls le Tchad et la Mauritanie sont désormais membres de cette organisation.

Largement financée par l'Union européenne, cette force représentait aux yeux des partenaires internationaux du Sahel une porte de sortie dans une région en proie aux violences djihadistes. **ATS/AFP**

Les négociations se poursuivent à Dubaï avant la date butoir du 12 décembre

Le retour en grâce du nucléaire

COP28 ▶ Contre le charbon et le méthane, et pour le nucléaire et les renouvelables. Les pays de la COP28 à Dubaï ont mis les projecteurs samedi sur le monde énergétique de demain, parallèlement à des négociations sur les moyens de parvenir à un monde sans énergies fossiles.

Tripler le nucléaire

La journée de samedi a été lancée par l'appel d'une vingtaine de pays à tripler les capacités de l'énergie nucléaire dans le monde d'ici à 2050 par rapport à 2020.

«Aucune stratégie crédible, ni nationale ni mondiale, ne permet de sortir du charbon et des fossiles en reposant uniquement sur le renouvelable», a martelé le président français, Emmanuel Macron.

Outre les Etats-Unis et le Canada, la vingtaine de signataires inclut les pays européens pronucléaires, selon une liste publiée par les Etats-Unis, ainsi que la Corée du Sud, le Ghana, les Emirats, qui ont construit leurs premiers réacteurs, et le Japon, qui relance ses centrales.

Mais la Chine et la Russie, premiers constructeurs dans le monde mais rivaux des Occidentaux, n'ont pas signé.

L'appel n'est en aucun cas contraignant dans le cadre de l'ONU, mais sert à donner des signaux de coopération et à établir des rapports de force dans les négociations.

Tripler les renouvelables

C'est l'objectif qui a le vent en poupe: plus de la majorité des nations, au moins 118, veulent tripler les capacités d'énergies renouvelables (solaire, éolien, hydroélectricité, biomasse...) et doubler l'efficacité énergétique d'ici à 2030.

Les pays signataires se sont engagés à «travailler ensemble» en vue de porter les capacités mondiales d'énergies renouvelables (éoliennes, solaires, hydroélectricité...) à 11 000 gigawatts (GW) à cet horizon, contre environ 3400 GW aujourd'hui.

L'annonce, préparée depuis des mois et déjà soutenue par les pays du G20, est un «message très fort» aux marchés, a dit sur place la présidente de la



Plus de 20 000 personnes ont participé hier à Bruxelles à une marche pour le climat. **KEYSTONE**

Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Dans son discours prononcé vendredi à Dubaï, le président de la Confédération, Alain Berset, avait affirmé que «la Suisse

soutient l'objectif de tripler la capacité mondiale en énergies renouvelables d'ici à 2030, et de doubler l'efficacité énergétique. Parallèlement, il faut un engagement clair à éliminer le char-

bon avant 2040 et les énergies fossiles d'ici à 2050 – y compris les subventions aux énergies fossiles».

Cet engagement, là aussi non contraignant à ce stade, fi-

nira-t-il dans une décision de la COP, qui s'imposerait à tous les signataires de l'accord de Paris? Pour l'instant, la Chine, l'Arabie saoudite, l'Iran et la Russie manquent à l'appel.

GRANDE MANIFESTATION À BRUXELLES

Des milliers de personnes – 20 000 selon la police, 25 000 selon les organisateurs – se sont rassemblées hier à Bruxelles pour une marche pour le climat. Elles réclamaient des mesures de lutte contre le changement climatique. Cette manifestation était organisée par la Coalition climat, qui regroupe une centaine d'ONG, de syndicats et de mouvements citoyens.

«Chaque dixième de degré compte pour limiter les effets du réchauffement climatique, en termes de droits humains, d'approvisionnement en énergie, de production alimentaire ou encore de biodiversité», souligne la Coalition climat.

«Les conséquences de la crise climatique sont visibles partout dans le monde, mais aussi chez nous», souligne la vice-présidente de la coalition Zanna Vanrenterghem. «La COP28 doit veiller à ce que les dirigeants mondiaux respectent réellement leurs engagements en matière de climat.»

«Nous demandons à la Belgique et à l'Europe de travailler enfin à l'isolation de nos maisons, au renforcement des transports publics, à la réduction de la pollution, à l'amélioration de la qualité de l'air, à la protection de la nature et à la durabilité de notre industrie», a également plaidé la vice-présidente. **ATS/AFP**

«Il faut un engagement clair à éliminer le charbon avant 2040 et les énergies fossiles d'ici à 2050»

Alain Berset

En parallèle, les milliers de négociateurs de près de 200 pays enchaînent les réunions dans des dizaines de salles ou dans les cafés en plein air de l'Expo City 2020, l'immense site qui accueille l'événement depuis le 30 novembre à quelques kilomètres des gratte-ciel rutilants de Dubaï.

Les plus en vue de ces délégués sont ceux qui tentent d'avancer sur l'enjeu primordial: le projet d'accord final qui doit être adopté par consensus d'ici au 12 décembre.

Sortir des fossiles?

Une première version a été débattue jusque tard vendredi soir, immédiatement marquée, selon un participant, par un bras de fer sur la sortie ou la réduction des énergies fossiles.

«Chacun est resté sur ses positions traditionnelles», a déclaré cette source. L'Arabie saoudite a plaidé pour le déploiement massif des techniques de captage de carbone tandis que l'Union européenne défendait la sortie des fossiles.

Mais l'annonce la plus importante de la journée, selon les experts du think tank E3G, fut l'engagement des Etats-Unis et de six autres pays à fermer leurs centrales au charbon sans captage de CO₂, la façon «la plus sale» de générer de l'électricité, a rappelé l'expert Leo Roberts.

N'oubliez pas le méthane

Après le CO₂, le méthane est le deuxième gaz à effet de serre ayant le plus contribué au réchauffement, à hauteur de 30%. C'est le gaz naturel qui s'échappe des gazoducs, des mines de charbon et de nos gazinières... mais aussi des estomacs des vaches ou de la décomposition de la paille dans les rizières.

Après des années d'inaction, les Etats et les entreprises commencent à adopter des plans de réduction, souvent à l'horizon 2030. «Pour baisser la température, il faut simplement baisser le méthane», a lancé samedi à la tribune la première ministre de la Barbade, Mia Mottley, influente dans les COP malgré la petitesse de son pays. La nouveauté est que la Chine et les Etats-Unis collaborent enfin sur le sujet. **ATS/AFP**

Depuis la fin du cessez-le-feu vendredi, l'armée israélienne multiplie les raids aériens sur Gaza

Les frappes reprennent de plus belle

Proche-Orient ▶ Israël a mené dimanche de nouvelles frappes sur la bande de Gaza assiégée, où le bilan des civils palestiniens tués ne cesse de s'alourdir depuis la fin de la trêve avec le Hamas, malgré des appels pressants à protéger la population.

Engagée dans une offensive terrestre depuis le 27 octobre dans le nord de Gaza, où elle a pris le contrôle de plusieurs secteurs, l'armée israélienne a multiplié, depuis la reprise des combats vendredi, les raids aériens dans le sud, où des centaines de milliers de Palestiniens ont cherché refuge.

Le Ministère de la santé du Hamas a affirmé hier que 15 523 personnes, dont 70% de femmes et d'enfants, ont été tuées depuis le début de la guerre le 7 octobre. «Durant les heures passées, seuls 316 morts et 664 blessés ont pu être sortis des décombres et amenés dans des hôpitaux, mais beaucoup d'autres sont encore sous les décombres», a-t-il souligné.

Ordres d'évacuation

Dans l'extrême nord de Gaza, le long de la frontière avec Israël, l'armée israélienne a mené hier des frappes aériennes suivies de tirs d'artillerie. Dans le sud, les frappes ont visé massivement depuis vendredi la grande ville de Khan Younés et ses environs, où chaque jour désormais l'armée israélienne avertit dans des tracts largués sur certains quartiers qu'une «terrible attaque est imminente», et ordonne aux habitants d'en partir.

Hier, des habitants fuyaient la ville, à pied, entassés dans des charrettes ou en voiture, leurs affaires empilées sur le toit, selon des images de l'AFP.

D'après l'ONU, les ordres d'évacuation de l'armée aux Palestiniens avant des frappes ont concerné samedi un quart de la bande de Gaza. Pour



Des Palestinien-nes blessés par les bombardements israéliens sont amenés à l'hôpital de Deir al Balah, hier à Gaza. KEYSTONE

l'ONG Norwegian Refugee Council, ces ordres, «sans garanties de sécurité ou de retour», sont «équivalents à un transfert forcé de population».

«Cinq cents tunnels» détruits

L'armée israélienne a indiqué dimanche avoir mené «environ 10 000 frappes aériennes depuis le début de la guerre». Elle a aussi annoncé avoir détruit depuis le début de son offensive terrestre environ 500 entrées de tunnels

utilisés par le Hamas, sur un total d'environ 800 qui ont été découvertes.

Ces entrées de tunnels étaient «situées dans des zones civiles, pour beaucoup à l'intérieur de bâtiments civils, comme des écoles, des jardins d'enfants, des mosquées ou des terrains de jeu», a affirmé l'armée.

Israël accuse le Hamas d'avoir installé ses infrastructures dans un immense réseau de tunnels creusés dans le sous-sol de Gaza, en particulier dans

des zones habitées, et d'utiliser les civils comme des boucliers humains.

Tirs de roquettes

Le Hamas et le Jihad islamique ont annoncé hier de nouveaux tirs de roquettes en direction d'Israël. La plupart des engins sont interceptés par le système de défense antiaérienne israélien.

Les autorités israéliennes ont par ailleurs annoncé la mort de deux sol-

datés lors de l'offensive terrestre, portant à 398 le nombre de soldats tués depuis le 7 octobre, dont 72 morts dans les combats à Gaza.

«Prix à payer»

Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a assuré samedi que la guerre se poursuivrait. «Il n'y a pas d'autres moyens de gagner qu'en continuant notre campagne terrestre», a-t-il dit.

En face, le numéro deux du bureau politique du Hamas, Saleh al-Arouri, a déclaré: «Le prix à payer pour la libération des prisonniers sionistes sera la libération de l'ensemble de nos prisonniers, après un cessez-le-feu.»

L'armée a évalué à environ 240 le nombre de personnes enlevées en Israël le jour de l'attaque et emmenées à Gaza. D'après l'armée, 137 otages sont toujours aux mains du Hamas ou de groupes affiliés, après la libération pendant la trêve de 80 d'entre eux en échange de 240 prisonniers palestiniens, tandis que 25 autres otages ont été libérés en marge de l'accord.

Au total, 6600 Palestiniens étaient incarcérés dans des prisons israéliennes avant les récentes libérations, selon le Club des prisonniers, une ONG palestinienne de défense des détenus.

Besoins immenses

Dans la bande de Gaza, les frappes ont détruit ou endommagé plus de la moitié des habitations, d'après l'ONU dont le secrétaire général, Antonio Guterres, a évoqué «une catastrophe humanitaire monumentale».

Les besoins sont immenses dans le territoire soumis à un «siège complet» par Israël depuis le 9 octobre, où 1,8 million de personnes, sur 2,4 millions d'habitants, ont été déplacées par la guerre d'après l'ONU. **ATS/AFP**

TÉLÉVISION

RTS 1	RTS 2	TF1	FRANCE 2 france-2	FRANCE 3 france-3	ARTE	M6
<p>6.00 RTS Kids</p> <p>9.25 Quel temps fait-il ?</p> <p>9.30 Colombo</p> <p>11.05 Les feux de l'amour</p> <p>11.45 Top Models Feuilletton.</p> <p>12.10 Demain nous appartient</p> <p>12.45 Le 12h45</p> <p>13.20 Un nouvel ami pour Noël</p> <p>Film TV. Comédie sentimentale.</p> <p>14.55 Noël sous le signe du destin</p> <p>Film TV. Drame.</p> <p>16.20 Magnum</p> <p>17.50 Ici tout commence</p> <p>18.25 C'est ma question</p> <p>18.55 Météo régionale</p> <p>19.00 Couleurs locales</p> <p>19.30 19h30</p> <p>20.10 Basik</p>	<p>9.10 À bon entendeur</p> <p>9.55 36,9°</p> <p>10.40 Signes</p> <p>11.15 RTS info</p> <p>11.40 Sport dimanche</p> <p>12.35 Couleurs locales</p> <p>12.55 Lettonie/Suisse</p> <p>Unihockey. Championnat du monde féminin. Phase de groupes. En direct.</p> <p>15.00 Mise au point</p> <p>15.50 RTS info</p> <p>16.05 Le miracle suisse</p> <p>Magazine. Les langues.</p> <p>16.35 RTS info</p> <p>17.30 Ramdam</p> <p>18.00 Forum</p> <p>19.05 RTS info</p> <p>19.30 Le 19h30 signé</p> <p>20.05 PMU</p> <p>20.10 Coup de chaud pour les rennes de Sibérie</p>	<p>6.30 Tfou</p> <p>8.30 Téléshopping</p> <p>9.25 Familles nombreuses : la vie en XXL</p> <p>10.30 Amour, gloire et beauté</p> <p>11.00 Les feux de l'amour</p> <p>11.50 Les 12 coups de midi</p> <p>13.00 Le 13h</p> <p>14.00 Un Noël magique à New York</p> <p>Film TV. Comédie sentimentale.</p> <p>15.40 Le Noël de Cupidon</p> <p>Film TV. Comédie sentimentale.</p> <p>17.25 Star Academy, la quotidienne</p> <p>18.30 Ici tout commence</p> <p>19.10 Demain nous appartient</p> <p>20.00 Le 20h</p> <p>21.00 C'est Canteloup</p>	<p>5.30 Un si grand soleil</p> <p>6.00 Le 6h00 info</p> <p>6.30 Télématin Magazine.</p> <p>9.30 La maison des maternelles</p> <p>10.50 Chacun son tour</p> <p>11.55 Tout le monde veut prendre sa place</p> <p>13.00 13 heures</p> <p>13.55 Ça commence aujourd'hui</p> <p>16.15 Affaire conclue Magazine.</p> <p>18.00 Tout le monde a son mot à dire</p> <p>18.40 N'oubliez pas les paroles !</p> <p>Jeu.</p> <p>20.00 20 heures</p> <p>20.50 Un si grand soleil</p> <p>Feuilleton.</p>	<p>6.00 Okoo</p> <p>8.30 Chroniques méditerranéennes</p> <p>00 Ici matin</p> <p>9.10 Dans votre région</p> <p>10.10 Dans votre région, la suite Magazine.</p> <p>11.15 Outremer.le mag</p> <p>11.50 Outremer.l'info</p> <p>12.00 Le journal des solutions</p> <p>12.15 Ici 12/13</p> <p>12.55 Météo à la carte</p> <p>13.55 Météo à la carte, la suite</p> <p>14.25 Meurtres au paradis</p> <p>16.45 Duels en familles</p> <p>17.25 Slam</p> <p>18.10 Questions pour un champion</p> <p>19.00 Ici 19/20</p> <p>20.00 Tout le sport</p> <p>20.40 Aux Jeux, citoyens !</p>	<p>6.55 Suisse, les lutteurs portent la culotte</p> <p>7.50 Invitation au voyage</p> <p>9.25 Péloponnèse, la passionaria de l'agroforesterie</p> <p>10.20 Trois villes à la conquête du monde</p> <p>12.05 Italie, l'histoire vue du ciel</p> <p>12.35 Histoires d'eaux</p> <p>13.35 À l'Ouest, rien de nouveau</p> <p>Film. Guerre.</p> <p>15.45 Meuh, l'épopée des cornes</p> <p>16.35 Tempête !</p> <p>17.20 Invitation au voyage</p> <p>18.55 Arte Regards</p> <p>19.30 Le dessous des images</p> <p>19.45 Arte journal</p> <p>20.05 28 minutes</p>	<p>5.30 M6 Music</p> <p>5.40 Incroyables transformations</p> <p>Divertissement.</p> <p>8.50 M6 boutique</p> <p>10.05 Ça peut vous arriver</p> <p>11.30 Ça peut vous arriver chez vous</p> <p>Magazine.</p> <p>12.45 Le 12.45</p> <p>13.40 Scènes de ménages</p> <p>Série. Avec Gérard Hernandez.</p> <p>14.00 Un jour, un doc</p> <p>Magazine.</p> <p>17.30 Le château de mes rêves</p> <p>Divertissement.</p> <p>18.30 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac</p> <p>Divertissement.</p> <p>19.45 Le 19.45</p> <p>20.30 Scènes de ménages</p> <p>Série.</p>
<p>20.40 FILM</p> <p>FAST & FURIOUS 9</p> <p>Film. Action. EU. 2021. VM. Réalisation : Justin Lin. 2h25. Avec Vin Diesel. Alors qu'il mène une existence paisible avec Letty et son fils, Dom voit resurgir son frère.</p>	<p>21.05 SÉRIE</p> <p>TSCHUGGER</p> <p>Série. Comédie. Suisse. 2022. Saison 2. Avec Dragan Vujic, David Constantin. 2 épisodes. Inédits. Bax et Primin poursuivent un tueur jusqu'à la statue du Christ-Roi.</p>	<p>21.10 FILM TV</p> <p>COUP DE Foudre EN CADEAU DE NOËL</p> <p>Film TV. Comédie sentimentale. Can. 2023. Réalisation : Michael Kennedy. 1h50. Inédit. Avec Teri Hatcher, Dan Payne. (1 et 2/2).</p>	<p>21.10 SÉRIE</p> <p>L'ART DU CRIME</p> <p>Série. Policière. Fra. 2023. Saison 7. Avec Nicolas Gob, Éléonore Bernheim, Philippe Duclos. Versailles, es-tu là ? Inédit. Un médium est retrouvé assassiné.</p>	<p>21.10 FILM</p> <p>LA FILLE AU BRACELET</p> <p>Film. Drame. Fra. 2019. Réalisation : Stéphane Demoustier. 1h35. Inédit. Avec Annie Mercier, Mélissa Guers. Depuis deux ans, Lise porte un bracelet électronique.</p>	<p>20.50 FILM</p> <p>LE DIABLE PAR LA QUEUE</p> <p>Film. Comédie. Fra. 1968. Réalisation : Philippe de Broca. 1h30. Avec Jean Rochefort, Maria Schell, Marthe Keller. Une famille d'aristocrates veut s'approprier un butin.</p>	<p>21.10 DIVERTISSEMENT</p> <p>QUI PEUT NOUS BATTRE ?</p> <p>Divertissement. Présentation : Éric Antoine. 1h05. Inédit. Invités notamment : Frank Lebouf, Hélène Ségara. 5 nouveaux experts rejoignent Éric Antoine.</p>
<p>23.00 The Dropout</p> <p>Série. Drame. EU. 2022. Saison 1. Avec Amanda Seyfried, Naveen Andrews. 2 épisodes. Inédits. Sous étroite surveillance, Elizabeth et Sunny sont sur la défensive.</p> <p>0.35 Versailles</p> <p>Série. Guerre et paix.</p> <p>1.30 Couleurs locales</p> <p>1.51 19h30</p>	<p>22.10 Tschugger</p> <p>Série. Comédie. Suisse. 2022. Saison 2. Avec David Constantin, AnnaLena Miano. 3 épisodes. Inédits. Bax et Smetterling trouvent un indice capital qui révèle les plans de la secte.</p> <p>23.52 EuroDreams</p> <p>23.53 Zap RTS sport</p> <p>23.55 Objectif Monde l'hebdo</p> <p>0.20 Histoire vivante</p>	<p>23.00 Coup de foudre avant Noël</p> <p>Film TV. Comédie. EU. 2021. Réalisation : Jeff Beesley. 1h25. Avec Teri Hatcher, James Denton. (1 et 2/2)</p> <p>Ethan Holt, chef de projet dans l'immobilier, doit s'acquitter d'une tâche.</p> <p>0.40 Un souhait magique pour Noël</p> <p>Film TV. Comédie.</p>	<p>22.50 L'art du crime</p> <p>Série. Policière. Fra. 2021. Saison 4. Avec Nicolas Gob, Éléonore Bernheim, Stéphane Bern, Agustin Galiana. Le testament de Van Gogh. Un historien a été assassiné, en lien avec une théorie plus que troublante sur la mort de Van Gogh.</p> <p>0.25 Familles de légende</p> <p>Magazine.</p>	<p>22.50 Le rêve de Lino</p> <p>Documentaire. Société. Fra. 2023. 1h00. Inédit. Lino Ventura fut l'un des acteurs les plus populaires du cinéma français. En 1942, il est réquisitionné par l'armée italienne pour se battre contre la France, sa terre d'accueil depuis seize ans.</p> <p>23.50 Outremer.ledoc</p> <p>Série documentaire.</p>	<p>22.25 Ivo Livi, dit Yves Montand</p> <p>Doc. Cinéma. Fra. 2011. Réalisation : Michel Rotman et Patrick Rotman. 1h55. De sa Toscane natale à Broadway en passant par le Marseille de sa jeunesse, ce documentaire riche en images rares conte le destin d'un gamin pauvre devenu star internationale.</p> <p>0.20 Langue des oiseaux</p>	<p>23.40 Qui peut nous battre ?</p> <p>Divertissement. Présentation : Éric Antoine. 2h30. Pour la première fois, six experts de M6 vont être réunis et participer ensemble à un jeu de culture générale inédit. Face à eux, 100 candidats qui pensent être meilleurs qu'eux sur leur thématique d'expertise. Leur but : battre les experts de M6..</p>

19 décembre 2023

Claude **Métral** ; Nicolas et Susanne **Métral**, leurs enfants Pierrick et Ariane, Bastian, Nolan, Yannaël ; Grégoire et Souad **Métral-von Allmen**, leurs enfants Robin et Clara, Florian, Thibaud ; Marguerite **Dailly** ; Nicole **Métral** ; Yolande **Dailly**, ses enfants Marc, Christian et Laurence, et leurs familles ; Mostefa **Sadok** ; Françoise **Boujol**, ses enfants Jérôme, Christophe et Sophie, et leurs familles ; Marie-Claude et Don **Lucas** ; Geneviève **Vallier** ; Claire-Lise **Perruchoud** ; ainsi que les familles parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Claire MÉTRAL

née Dailly

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, survenu à son domicile le 22 novembre 2023, dans sa 89^e année.

Les obsèques se sont déroulées dans l’intimité.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez soutenir les projets d’éducation d’Enfants du Monde, IBAN CH50 0900 0000 1200 0415 4

Domicile de la famille:

Claude Métral, 19 rue des Caroubiers, 1227 Carouge.

Le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

fait part avec une grande tristesse du décès de

Madame Rachel BORGO

enseignante de l'École d'aides en soins et accompagnement et d'assistants et assistantes en soins et en santé communautaire du Centre de formation professionnelle Santé

Anne Hiltpold
Conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Le conseil de direction, le corps enseignant, le personnel administratif et technique ainsi que les élèves de l'École d'aides en soins et accompagnement et d'assistants et assistantes en soins et en santé communautaire du Centre de formation professionnelle Santé

font part avec une profonde tristesse du décès de

Madame Rachel BORGO

estimée enseignante, collègue et amie,

dont ils garderont un souvenir lumineux.

Martine Challet
Directrice a.i

CONVOIS FUNÈBRES

Lundi 4 décembre

VAUD

Elsa Décombaz-Merminod, Lausanne. **Johnny Egger**, Saint-Lé-gier, La Chiésaz. **Lucy Ferrari-Zanoli**, décédée à l’âge de 83 ans, le culte d’adieu a eu lieu dans l’intimité de la famille et des proches. **Marlice Gfeller-Helfer**, un recueillement a eu lieu dans l’intimité. **Marlyse Isoz**, décédée à l’âge de 69 ans, cérémonie au Centre funéraire de Montoie, en la chapelle A, à Lausanne à 14h30. **Paulette Nelly Gay-Genevay**, décédée à l’âge de 98 ans, la cérémonie funéraire a eu lieu le 20 novembre. **Louis Metzener**, Echandens. **Arlette Vargas**, Vaud. **Michel Viredaz**, décédé à 84 ans, cérémonie au temple des Croisettes à Epalinges à 14h.

GENÈVE

Jacqueline Bonard, décédée à l’âge de 75 ans, recueillement à 13h30 en la chapelle de l’Ange de la Consolation à Saint-Georges (Petit-Lancy, avenue du Cimetière). **Juan Olmo Novo**, Genève. **Antonio Da Silva**, un

événement en son honneur aura lieu le 10 décembre. **Frederike Van der Wielen-Van Ommeren**, décédée à l’âge de 80 ans, cérémonie à 14h45 en la chapelle de l’Ange de la Consolation au cimetière de Saint-Georges.

NEUCHÂTEL

Georges Dusong, Neuchâtel.

JURA, BIENNE, JURA BERNOIS

Pierre Albert Schwab, Saint-Imier.

Mardi 5 décembre

VAUD

Lydia Ballaman-Mai, décédée à l’âge de 87 ans, La Tour-de-Peilz, les adieux ont eu lieu dans l’intimité de la famille et des proches. **André Bovay**, Lausanne, décédé à l’âge de 71 ans, les adieux ont eu lieu dans l’intimité de la famille et de ses proches. **Gino Colpo**, Lausanne. **Jean-Michel Henny**, Vaud. **Alice Marie Piot-Pellaux**, Orzens. **Maxence Quartier**, Vaud. **Catherine Rodrigues-Dagaeff**, Vaud.

AGENDA CULTURE

ÉVÉNEMENTS

GENÈVE

YAN ZORITCHAK, «FENÊTRES SUR L'UNIVERS». Jusqu’au 21 janvier 2024. Mardi-dimanche 10h-18h, fermé le lundi. **«À FORCE»**, **NICOLAS MULLER**. Jusqu’au 22 septembre 2024. Exposition. **CHARLOTTE HODES, «CONVERSATIONS EN PLEIN AIR»**. Jusqu’au 5 mai 2024. Visite commentée 3 déc à 11h. Musée Ariana, avenue de la Paix

«ÊTRE(S) ENSEMBLE». Jusqu’au 7 janvier 2024. Exposition. Musée d’ethnographie de Genève boulevard Carl-Vogt **«ENVOYÉ ! UNE VIE DE CORRESPONDANCE»** Du 7 octobre au 22 juin 2024. Exposition + parcours thématique (lettres, correspondance). Bibliothèque de la Cité, place des Trois-Perdrix, Genève

«L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES NUAGES». Du 6 octobre au 17 mars 2024 «La Cabine de l’observatoire» sa et di 14h-18h. + de novembre à janvier 2024 concours de photographies.

Meyrin, Forum Meyrin galerie du Couchant entrée libre **«SCARIFICATIONS» MIQUEL BARCELO ET LE MUSÉE**. Du 12 octobre au 21 avril 2024. Exposition. Musée Barbier-Mueller, rue Calvin, Vieille-Ville

LES MURS DE BURHAN DOGANÇAY. Jusqu’au 11 février 2024. Et dans le cadre des Jeudis au MAH visites commentées les 14 déc., 11 jan 2024 à 18h. Musée d’art et d’histoire de Genève rue Charles-Galland

MARCHÉ DE NOËL. Du 16 novembre au 24 décembre. Quai du Mont-Blanc

7^E BIENNALE DES ARTISTES DE KUGLER & INVITÉ.E.S., **«YIN YANG NOIR BLANC»**. Du 30 novembre au 17 décembre. Exposition. Usine Kugler Jonction

VAUD

«PURITY» ANITA MUCOLLI. Exposition. Jusqu’au 22 décembre. Je : 12h – 20h. Ve-sa-di : 12h – 18h. + hors les murs: Intervention d’Anita Mucolli dans Les Cabines d’expression. Dans trois anciennes cabines téléphoniques situées promenade Auguste-Fallett, rue de la Plaine et rue de Neuchâtel. Visibles jusqu’au 19 décembre.

Yverdon-les-Bains Centre d’art contemporain CACY, place Pestalozzi 024 423 63 80

«CLUNY TOUS CONNECTÉS» LE RÉSEAU DES SITES CLUNISIENS AU MOYEN ÂGE. Exposition. Jusqu’au 18 février 2024.

Musée de l'Abbatiale de Payerne

«UN AMOUR DE CANDIDE». Jusqu’au 19 octobre 2024. Exposition. Lausanne, Palais de Rumine salle du Sénat

JURA, BIENNE, JURA BERNOIS **«RÉMINISCENCE»**. Exposition. Jusqu’au 7 janvier 2024. «Installation olfactive» de Maeva Rosset. Du mardi au vendredi dès 14h, le samedi / dimanche dès 11h.

Bienne, Musée Neuhaus https://www.nmbienne.ch/expositions 52, faubourg du Lac tél. 032 328 70 30

«TAXI COMPOSTELLE». Allers-retours entre Galice et Jura. Jusqu’au 14 avril 2024.

Delémont MJAH Musée jurassien d’art et d’histoire rue du 23-Juin 52 www.mjah.ch

BALADE DE SÉPRAIS. Oeuvres d’art contemporain en plein air. Jusqu’au 31.12.2023.

Séprais

NEUCHÂTEL

«XAI XAI L'IMPERMANENCE DES CHOSÉS». Exposition. Jusqu’au 14 avril 2024. - Le Musée est ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h. Fermé le lundi. Entrée libre le mercredi. Neuchâtel, MEN, Musée d’ethnographie, rue Saint-Nicolas

«LA MACHINE À TUBES». 22 au 24 déc. «super marché» de Noël au QG (Quartier Général). Exposition. La Chaux-de-Fonds, QG, centre d’art contemporain, rue du Commerce 122, dans les anciens abattoirs

APPELS D'URGENCE

Service du feu 118
Police secours 117
Urgences sanitaires, ambulances 144
sos enfants 147

GENÈVE

Pharmacie Pharma24, 38 boulevard de la Cluse, HUG, 022 808 00 18

AGENDA CULTURE

EXPOSITION DES DONS ET ACQUISITIONS. Jusqu’au 31 décembre. Du Mardi au dimanche de 14h à 17h. Ouvert les jours fériés, y inclus les lundis fériés. Fermeture annuelle le 25 décembre et le 1er janvier 2024. Le Locle, Musée d’horlogerie du Château des Monts, http://www.mhl-monts.ch

VALAIS

«LES ANNÉES FAUVES». Exposition temporaire. Jusqu’au 21 janvier 2024. Collaboration: Musée d’Art moderne de Paris.

Martigny, Fondation Gianadda, https://www.gianadda.ch/expositions/annees-fauves-2023/

EXPOSITION COLLECTIVE. 13h-17h. Jusqu’au 16 décembre. Sierre, Théâtre Les Halles

CLOTILDE GERMANN. Exposition. Jusqu’au 22 décembre. Sierre. Zone 30 Art Public

«SUR LE FIL». Exposition. Jusqu’au 31 janvier 2024. Entrée libre. Sierre. Art Métro Sierre 30 av. Gén.-Guisan www.artmetrosierre.ch

MUSIQUES

GENÈVE

CONCERT DU PARADISE CREEK JAZZ BAND. Concert à 21h, portes 20h15 vendredi 8 décembre.

Centre artistique Adéléa, 44 rue de la Servette, accès par rue Chouet

EVGENY KISSIN, THOMAS HAMPSON. Lundi 4 décembre à 20h dans le spectacle théâtral en anglais «Address Unknown».

Conservatoire de Musique de Genève salle Franz Liszt

THÉÂTRE

GENÈVE

«L'USAGE DU MONDE» DE NICOLAS BOUVIER. Du 29 novembre au 26 janvier 2024. Mise en scène de Catherine Schaub. Avec Samuel Labarthe. Petite salle: ma-ve 20h, sa/di 17h30, relâche du 23 décembre au 8 janvier 2024. Supplémentaires les 2, 16 déc. et 13 janvier 2024 à 20h. Sous-titré sur tablettes angl./fr les 5 et 9 déc. et le 10 janvier 2024. Spectacle audio-décrit le 21 janvier 2024. - Jeudi 7 déc. 12h30 Société de Lecture de Genève «De l’usage à l’usure du monde» dialogue entre Samuel Labarthe et François-Henri Désérable autour de Nicolas Bouvier. Théâtre de Carouge, 37a rue Ancienne theatredecarouge.ch

«LE COEUR DES LIBELLULES» D'APRÈS S. CORINNA BILLE. Du 2 au 20 décembre. Mise en scène de Martine Corbat et Christian Scheidt. Dès 4 ans marionnettes à fils. Samedi 2 déc 17h, dimanche 3 déc 11h et 17h, mercredi 6 déc. 15h, samedi 9 déc. 17h, di 10 déc. 11h et 17h. Me 13 déc 15h, sa 16 déc 14h et 17h, di 17 déc. 11h et 17h, me 20 déc. 15h. TMG Théâtre des Marionnettes de Genève 3 rue Rodo www.marionnettes.ch

NEUCHÂTEL

«COMME S'IL EN PLEUVAIT» COMÉDIE DE SÉBASTIEN THIÉRY. Les 1er, 2, 3, 9 et 10 décembre. Les vendredi 26 sam. 27 et dim. 28 janvier 2024. La Passade, Boudry, www.lapassade.ch tél. no 032 841 50 50

«ON EST LOIN DU CONTE». Jusqu’au 31 décembre.

Le Landeron, Théâtre du Château www.atrac.ch

TIM DUP ET SYLVIE TESTUD. Lundi 4 décembre à 20h30. Le Locle La Grange Casino

DANSE
GENÈVE

«OLLIE». Du 2 au 17 décembre. Skate parkour danse musique et poésie. En scolaire du 5 au 14 décembre. Dès 10 ans. Nicolas Musin, la Troupe UMA, Quatuor à cordes Dahm. Théâtre Am Stram Gram 56 route de Frontenex

CONFÉRENCES
GENÈVE

LE THÉÂTRE DE BABYLONE DES SÉLEUCIDES À AUJOURD'HUI, USAGES D'UN MONUMENT EN CONTEXTE. Conférence de Patrick Maxime Michel lundi 4 décembre à 18h30.

ICAM L'Olivier 5 rue de Fribourg

MOTS CROISÉS

N° 746

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3					■					
4		■				■				
5				■						
6								■		
7										
8				■					■	
9						■				
10			■					■		

HORIZONTELEMENT

1. Un homme sur le banc. 2. Qui bouleverse l’âme. 3. Bloc de maisons. Fête bruyante. 4. Fragment de lustre. Entre les portes. Chambre d’étudiant belge. 5. Mémoire vive. Mère des Titans. 6. Groupe de travail. 7. Remuant les feux qui couvent. 8. Ile grecque. Coin perdu. 9. Lac de Russie. Bonnes femmes. 10. Annonce le Messie. Modèle d’amour conjugal. Guide d’architecte.

VERTICALEMENT

1. Amende honorable. 2. Emissions de particules. 3. Exemple d’obtus. Prix d’une capitale. 4. Bien roulées. Saint de la Manche. Soldat yankee. 5. Rencontre abrégée. Subdivisions d’articles. 6. Fourgons de maquignons. Fin de VO. 7. Déesse marine. Motifs de plainte. 8. Bombardier allemand. Aire de vent. 9. Propriétaire terrien russe. Agent de liaison. 10. En mit plein la vue. Ville du Piémont.

SOLUTIONS DU N° 745

HORIZONTELEMENT ► 1. Gaspillage. 2. Once. Bénin. 3. Dilua. Vert. 4. Amères. Air. 5. Rer. Damnée. 6. Ocelot. 7. Issu. Etier. 8. Elèvera. Xi. 9. Ni. Egarais. 10. Spiroïdale.

VERTICALEMENT ► 1. Godardiens. 2. Animé. Slip. 3. Sclérose. 4. Peur. Cuver. 5. Àède. Ego. 6. Lb. Salerai. 7. Lev. Motard. 8. Anéanti. Aa. 9. Girie. Exil. 10. Entreprise.

MÉTÉO

Prévisions pour la Suisse romande et le Valais

Lundi: Le plus souvent très nuageux et arrivée de quelques chutes de neige jusqu'en plaine en cours de matinée à partir de l'ouest, seulement en début d'après-midi en Valais. Limite des chutes de neige remontant de la plaine vers 800 à 1000 m vers la mi-journée en Ajoie, en milieu d'après-midi autour du Léman puis également sur le reste du Plateau mais restant en plaine en Valais. Court épisode de pluie verglaçante pas exclu notamment le long du Jura. En plaine, minimum -4 à -8 °C ; maximum 2 °C. Vaudaire parfois modérée dans le Chablais. Vent du sud-ouest devenant modéré sur le Plateau en cours d'après-midi. En montagne, vent du sud-ouest fort à tempétueux. Température à 2000 m oscillant entre -2 et -4 °C. Au-dessus de 1000 m, 15 à 30 cm de neige fraîche dans le Bas-Valais, 5 à 15 cm dans les autres régions. MÉTÉOSUISSE

PARTENARIAT	Offre à nos lectrice-teurs
	Contrechamps
	Le Microphone #1
	Noetinger, de Roguin & Rollet
07.12.2023 19:30	API (Association pour le Patrimoine Industriel) Rue du Vuache 25, 1201 Genève
	Invitations à gagner le jeudi 7 déc. à 19h30 Appelez le 022 809 52 32 dès 14h

Intellectuelle féministe renommée, Gayatri Chakravorty Spivak dénonce le silence entourant certaines populations ignorées de l'histoire et s'engage dans l'éducation rurale

«Le care ne vous lâche pas»

DOMINIQUE HARTMANN

Postcolonialisme ► Vouloir brosser le portrait de Gayatri Chakravorty Spivak en un article de presse? Ne même pas y songer. La pensée de la philosophe indienne, riche de décennies de travail universitaire et de terrain, est complexe, rhizomique, follement intéressante. Le personnage, caustique et chaleureux à la fois. Cette professeure de littérature comparée à l'université étasunienne de Columbia, née à Calcutta en 1942, est l'une des figures de proue des *subaltern studies*, qui s'intéressent aux populations ignorées par l'histoire officielle – pauvres, colonisées, etc. Elle s'exprimait vendredi à Genève, à l'invitation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève dans le cadre d'un cycle intitulé «Prendre soin dans le monde – perspective du care et formations d'adultes». Bribes, glanées lors de la conférence publique et d'une rencontre avec des étudiantes de diverses facultés.

L'autrice, qui se définit comme «marxiste-féministe-déconstructionniste» est largement associée aux études postcoloniales qui ont éclos dans les années 1980 dans le monde anglo-saxon. Elle est l'une de celles qui ont théorisé la nécessité de penser la norme depuis la marge. L'un de ses ouvrages les plus connus dénonce ainsi en 1988 la difficulté des populations «subalternes» à se faire entendre. Le livre est dense et, de l'aveu même de Gayatri Chakravorty Spivak, vendredi, «trop long et difficile». Elle raconte avoir supplié son éditeur de pouvoir y apporter des changements, *but this bloody man* («ce satané bonhomme») l'a fait réimprimer tel quel, soupire-t-elle. Retraduit en 2020, *Les subalternes peuvent-elles parler?* est assorti d'une sage recommandation du traducteur, Jérôme Vidal: «Ne pas s'accrocher à chaque phrase prise isolément, lâcher prise...»

Des paroles inaudibles

Mais qui sont au juste les «subalternes» – du terme forgé par le philosophe italien Antonio Gramsci? Pour Gayatri



Gayatri Chakravorty Spivak est l'une des figures de proue des études postcoloniales. ALICE ATTIE

Chakravorty Spivak, cette catégorie est féminine lorsqu'elle axe sa démonstration sur un récit familial – le suicide d'une grand-tante – et sur une tradition hindoue, celle du sacrifice des veuves au bûcher. Dans les deux cas, la parole des femmes n'est pas sollicitée, les hommes parlant à leur place. Le geste fatal de son aïeule a été retenu comme motivé par un amour illicite, alors même que celle-ci – membre d'un groupe armé indépendantiste indien – avait laissé une lettre expliquant son incapacité à mener l'assassinat politique dont elle avait été chargée. Globalement, le

«La philosophie est une manière d'agir, un engagement que l'on se fixe»

Gayatri Chakravorty Spivak

courant de pensée subalterne vise un recentrement sur les subalternes – les pauvres, les colonisés, les invisibles – comme véritables agents du changement social et politique. C'est grâce à Gayatri Chakravorty Spivak qu'il a intégré les apports de la théorie féministe.

Les réseaux sociaux, qui ont «démocratisé» l'accès à la parole, pourraient-ils jouer un rôle positif?, questionne un groupe d'étudiant·es. «Non. Parce que les personnes de la grande pauvreté n'utilisent pas ces outils.» Mais surtout parce que l'enjeu n'est pas là: «L'accès à la parole n'a rien à voir avec mon livre.

Les subalternes parlent, hurlent, par leurs actes!» Hélas, sans que cela ne suscite de «réponses», ni dans les représentations ni dans les discours dominants. Comment les entendre alors? «En les connaissant. En les écoutant.»

Du campus aux villages

C'est ce que pratique Gayatri Chakravorty Spivak, qui n'est pas une universitaire tout à fait comme les autres. Sans manquer un seul de ses enseignements à Columbia, elle assume un deuxième emploi. Elle a créé des écoles dans les régions les plus pauvres du Bengale occidental, où elle enseigne et forme

instituteurs et institutrices. «Je voulais me rendre utile.» Comme elle l'observe, «le care est une manière d'être au monde qui ne vous lâche pas, qui vous prend tout entière». Et c'est tout autant la militante engagée que la théoricienne postcoloniale qu'a invitée la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève dans le cadre du cycle «Prendre soin dans le monde» organisé par le laboratoire RIFT. Car le care touche aussi aux enjeux de la formation. «Quel est le rôle de l'éducation? Comment éviter que celle-ci ne renforce les codes d'une éducation colonialiste? Comment nos modes d'être au monde contribuent-ils à confisquer aux pauvres leur citoyenneté politique?» Ces questions posées par le laboratoire montrent que les valeurs du care ont gagné d'autres sphères que celles des soins.

Bien que la conférence ne suive le sujet annoncé («Education: mettre la philosophie en œuvre comme pratique de la liberté») que de façon assez pointilliste, l'attention du public ne semble pas faillir. «Faire de la philosophie au sens d'une démarche conceptuelle est bien différent que mettre celle-ci en œuvre, observe encore Gayatri Chakravorty Spivak. La philosophie est une manière d'agir, un engagement que l'on se fixe.»

Parmi les intellectuels qui ont accompagné son long parcours, elle cite Edward Saïd, auteur de *L'Orientalisme*, considéré comme le texte fondateur des études postcoloniales. Ranajit Guha, l'un des principaux fondateurs des études subalternistes et grand spécialiste de l'histoire coloniale et postcoloniale de l'Inde, ou Raymond Williams, initiateur du courant des *cultural studies*. Elle s'étonne du peu d'écho que suscitent ces noms, elle qui a traduit le philosophe Jacques Derrida en anglais, critiqué ses pairs Michel Foucault et Gilles Deleuze. «Vous devriez les connaître», pointe avec quelque sévérité l'autrice, qui a abondamment dénoncé l'hégémonie du savoir européen. Avant de murmurer, une lueur d'autodérision dans le regard: *Sic transit gloria mundi*. Ainsi passe la gloire du monde. I

Violences sexuelles généralisées, outil de guerre

Soudan ► Au Soudan, les violences sexuelles sont généralisées, parfois motivées par l'appartenance ethnique et utilisées comme «un instrument de guerre», ont déclaré jeudi une douzaine d'experts de l'ONU, exigeant que les auteurs de ces violences soient poursuivis. Ces experts indépendants ont été mandatés par le Conseil des droits de l'homme.

Depuis avril, les forces fidèles au chef de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, chef de l'Etat *de facto* du Soudan, sont en guerre contre les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) commandées par son ancien adjoint, Mohamed Hamdan Daglo. Plus de 10 000 personnes ont été tuées, selon une estimation prudente du Armed Conflict and Event Data Project, et l'ONU affirme que 6,3 millions de per-

sonnes ont été forcées de fuir leurs foyers. Les experts, dont les rapporteurs spéciaux sur la violence contre les femmes et les filles et sur l'exploitation et les abus sexuels sur les enfants, ont affirmé que les FSR et leurs alliés semblaient être à l'origine de la plupart des violences sexuelles observées dans ce conflit. Ils ont fait état d'informations sur des viols, de l'exploitation sexuelle, de l'esclavage et du trafic humain, qui «dans certains cas pourraient avoir des motivations raciales, ethniques et politiques». Des cas de prostitution forcée et de mariage forcé de femmes et de filles ont également été signalés, ont-ils indiqué.

La violence semble souvent être utilisée «comme un moyen de punir des communautés spécifiques ciblées par les FSR

et les milices alliées», ont souligné les experts, ajoutant que dans certains cas, des migrants non soudanais, des réfugiés et des apatrides ont également été pris pour cible. «Ces actes graves ne seraient plus concentrés à Khartoum ou au Darfour, mais se seraient étendus à d'autres régions du pays, comme le Kordofan», ont-ils prévenu. Ils ont demandé que la mission d'enquête lancée en octobre par le Conseil des droits de l'homme pour examiner les violations des droits humains au Soudan mène des investigations sur les violences sexuelles afin de s'assurer que les auteurs répondent de leurs actes. Les experts, qui ne parlent pas au nom de l'ONU, ont averti que l'ampleur et la gravité des violences sexuelles étaient «largement sous-estimées». **ATS/AFP**

Films et débats au festival Femmes!

Genève ► Du 4 au 7 décembre aura lieu le festival Femmes!, organisé par l'ONG Iamaneh. Ce cycle de films et de débats est centré sur les violences à l'encontre des femmes. Il est soutenu par la Délégation Genève ville solidaire (DGVS).

La projection du documentaire sur le féminicide *My Name is Happy* ouvre le festival au CinéLux (18h30). Une discussion aura lieu en présence de la réalisatrice, Ayse Toprak.

Dieu existe, son nom est Petrunya, de Teona Strugar Mitevska, sera projeté le lendemain (18h30). Fonction cinéma, Grütli). Cette satire colorée venue de Macédoine du Nord (2019) suit le parcours d'une femme déterminée qui s'affirme contre les

traditions archaïques et l'opportunisme paralysant. Dans *A Thousand Girls Like Me*, de Sahra Mani (Afghanistan, 2018), une jeune femme porte pour la première fois l'inceste qu'elle a subi devant la justice en Afghanistan (18h45, Fonction Cinéma, Grütli). Enfin, jeudi 7 à 18h45 à l'auditorium A2 du Geneva Graduate Institute, *Backlash: Misogyny in the Digital Age*, de Léa Clermont-Dion (Canada, 2022), jette un éclairage sur les coulisses de la cyberviolence et dresse un tableau des conséquences des *hate speeches*. Le film sera suivi d'un débat regroupant plusieurs intervenant·es. **DHN**

Programme : www.iamaneh.ch/fr/femmes